Anne Ladat-Batley

De nos jours,

du terrorisme satanique et humain

de l'accompagnement divin

Collection

Vis-à-vis avec l'au-delà d'Anne Ladat-Batley

Ces écrits n'engagent que son auteur. Il ne souhaite témoigner que de sa foi personnelle.

Avertissement :

ce livre n’est pas adapté pour les personnes sensibles, déprimées

« Je t’envoie pour leur ouvrir les yeux, les détourner des ténèbres vers la lumière, de l’empire de Satan vers Dieu, afin qu’ils reçoivent le pardon des péchés et une part d’héritage avec les sanctifiés, par la foi en Moi. »

Actes 26,17-18

PRÉFACE

Ami lecteur, ce monde avec ses pandémies, ses famines ses guerres, ses injustices est considéré par certains comme étant un niveau d'enfer. En comparaison avec une paix qui serait présente partout, nous sommes bien dans un type d'enfer que nous avons nous-mêmes créé, mais où il y a encore l'amour fraternel, l'amitié et l'accompagnement de Dieu pour nous. Lors de disputes entre proches, ou de conflits de société ou internationaux, le Créateur peut offrir la paix à la personne en souffrance, ou soutenir le processus de paix pour ceux qui le Lui demandent du fond du cœur.

Le terrorisme perçu souvent comme un acteur de guerre a toujours existé en ce bas monde matériel. Pour moi, ce comportement destructeur et parfois assassin provient de la chute spirituelle de Satan qui a eu lieu aux origines de la création divine. Ce chef belliqueux avec ses frères mauvais déploient tous leurs efforts, pour créer toujours plus de chaos dans l'univers, en utilisant des nouvelles méthodes pour terroriser sur terre, tout en faisant croire le plus souvent que cet acte est voulu de Dieu, ou qu'il est question d'une justice divine : Satan est un menteur.

Ainsi, lorsqu'il fait exploser sa ceinture, le terroriste vivant dans nos démocraties annonce souvent qu'il agit au nom de Dieu : déclaration forcément controversée ! Pour aborder au mieux cette situation, penchons-nous sur les sources de terrorisme. Celles-ci sont selon moi, Satan, Dieu et l'homme (ses guerres-conflits et ses justices). Par leur diversité, l'humain usant de terreur et parfois candidat au suicide ne rend pas forcément la justice divine qu'il souhaite accomplir ; et dans ce cas, le comportement assassin qu'il adopte ne peut être annoncé comme étant voulu par Dieu.

Voilà le thème résumé par le titre « De nos jours, du terrorisme satanique et humain, de l'accompagnement divin » de ce troisième tome de la collection : « Vis-à-vis avec l'au-delà d'Anne Ladat-Batley », que je vais essayer de développer à la lumière de mes connaissances et de mon expérience personnelle.

Bonne lecture !

1. DISPUTES ET INTERPELLATION DE L'ESPRIT

1.1 Les envoyés humains et angéliques du Créateur

Au-delà de la splendeur visible et de l'oubli de soi-même dans l'extase face au merveilleux (Cf. tome 2), la venue d'un ange a toujours une signification profonde et un aspect d'urgence qui répond à une situation aux enjeux importants. Dieu envoie ses messagers purement spirituels dans les temps instables où un certain avenir de l'humanité est en jeu. Nous les retrouvons témoins de nos vies et inspirateurs de nos pensées, surtout actifs dans les périodes des conflits familiaux et internationaux, de déstabilisation des sociétés avec l'émergence de pensées extrémistes, la perte de repères, de foi ou la tiédeur de celle-ci, comme c'est le cas actuellement dans le monde occidental. Ainsi, si les anges interpellent certains d'entre nous (comme les visionnaires ponctuels ou réguliers) la nuit, les paroles divines de sagesse tirées de la Bible sollicitent les croyants à s'engager au sein de l'adversité, dans l'annonce de la Vérité au monde. Aussi, en ce monde tourmenté où l'obscurité absorbe la Lumière, « se mettre en Dieu » afin d'affronter l'adversité est, pour moi, le comportement à prendre. Il s'agit d'apprendre progressivement à placer son esprit dans sa Vérité divine qui nous conduit, nous raffermit, nous apaise et nous console. Ce livre comme beaucoup d'autres témoignages d'envoyés, rappelle le projet de Dieu pour l'humanité

1.2 Apprendre à se mettre en Dieu face aux tumultes

L'Évangile définit la paix véritable au niveau personnel, comme celle provenant de l'esprit humain positionné au sein de l'Esprit de Dieu. Jésus était empli de cette plénitude de paix et de vérité qui lui offrait une puissante stabilité spirituelle au point qu'au travers des pires souffrances, il ne perdit point son esprit, ne s'égara jamais mentalement. L'image de son visage imprimé mystérieusement sur le linceul qui enveloppa son corps crucifié nous montre celle d'une personne incroyablement paisible. [Je fais référence au fameux linceul de Turin sur lequel les laboratoires scientifiques les plus renommés se sont penchés.] Son esprit,

contrairement au nôtre manipulable, fragile par son imperfection, est parfait, totalement ancré dans le Très Haut.

Aussi nous sommes tous appelés à nous placer dans l'Esprit de Dieu (qui est espérance, bonté et sa sagesse) et à grandir en Lui pour conserver et augmenter notre stabilité et puissance mentales face aux épreuves qui nous attendent, mais aussi afin d'offrir aux autres, le vrai chemin de vie.

Pour y parvenir il nous faut, à mon avis, approfondir notre capacité à l'amour (au pardon, à la miséricorde) et affermir notre foi (la compréhension de Dieu et de son projet) : s'efforcer à ressembler au Christ lorsqu'il nourrissait, soignait, réconfortait la foule et ses malheureux, mais aussi quand il pardonnait les fautes et révélait les splendeurs de l'au-delà. En agissant de la sorte, nous connaitrons alors, une force de vie, un réconfort qui nous stabilisera et nous renforcera. Nous serons alors sur le vrai chemin : nous vivrons sur cette Terre, dans la confiance en notre devenir, celle d'être dans un accomplissement vrai. Mais nous saurons aussi que notre au-delà sera lumineux. Cette assurance nous permettra d'affronter et de traverser beaucoup de situations douloureuses sans nous égarer spirituellement et perdre notre raison. Car au bout du compte nous reviendrons à notre foi qui est notre espérance !

1.3 Une dispute qui escalade

Quand l'ange m'est apparu (Cf. tome 2) nous étions invités, chez Nathalie et Frédéric, des personnes dynamiques, fraternelles et athées ! Mon compagnon céleste avait choisi de mettre les pieds dans un lieu où l'on ne vénérait ni son patron, ni les serviteurs célestes ou terrestres de ce dernier ! Etait-ce un signal divin pour moi : m'adresser aussi à ceux qui ne veulent pas entendre parler de Dieu ? De mon point de vue, il n'y a dans ce genre de rencontre aucun hasard ! En effet, la créature angélique est venue chez ces incroyants alors que des mois auparavant, une dispute d'importance avait eu lieu et venait juste de se résoudre.

Celle-ci démarra alors que nous étions tous réunis autour d'un repas : une discussion s'installa sur un sujet d'éthique qui nous concernait tous de manière plus ou moins personnelle et qui était difficilement contournable. Rapidement deux points de vue opposés se formèrent, ceux des deux couples et l'échange devint alors sérieux. Le lendemain alors que tout le monde avait toujours la conversation de la veille en mémoire et était contrarié par le positionnement opposé, la discussion sur ce thème fut relancée ; elle aboutit inopportunément au renforcement des positions initiales. Or comme il nous fallait partir afin de rejoindre notre lieu d'habitation, nous quittâmes donc nos hôtes originaires du nord-ouest ; et nous poursuivîmes de loin alors nos échanges verbaux explicatifs plus tendus et tranchés.

Je me rappelle que le temps vint où chacun campant sur ses positions, aucune discussion n'étant plus possible, la situation se figea (j'étais moi-même enfermée dans mon exaspération face au point de vue adverse) ; elle eut pour conséquence finale le rejet des couples entre eux. L'affaire était devenue si sérieuse que, en ce qui me concernait, j'étais incapable de dépasser la perception négative unilatérale que j'avais alors d'eux. Je savais que ce regard était faux, que celui-ci ne pouvait englober toute une personne, mais je ne réussissais pas à m'en dégager. Aussi, constatant que nos positions (celles de mon compagnon et de moi-même) n'auraient pas le moindre impact sur ce couple, que nous nous séparions progressivement les uns des autres et que cette séparation ne serait pas une solution (mais un échec à notre capacité d'aimer), dans un sursaut de lucidité, celui de refuser de perdre l'autre à cause de cette incapacité à vraiment aimer, je confiai au Christ dans l'église où j'avais l'habitude de prier, cette situation figée : « Seigneur, je suis plongée dans l'obscurité. Les positions de Nathalie et Frédéric me font horreur et leurs personnes me répugnent. Je ne peux même plus prier pour eux. Nos rapports se

meurent. Aussi, toi seul peux établir, à nouveau, l'entente entre nous tous. Je te le demande : « Ramène la paix. ». »

1.4 A la conquête de la paix

1.4.1 Et l'Evangile, qu'en fais-tu ?

Le Seigneur me rappela alors une autre situation où mon esprit se trouva désorienté au sein d'un entourage devenu hostile : à la suite de ma prise de conscience de mon don de double vue (0), l'au-delà inférieur, celui démoniaque put enfin se faire entendre et m'imposa une avalanche d'informations fausses qui lentement maitrisa mon mental et m'immobilisa spirituellement. Alors pour me sortir de cet immobilisme dangereux, l'ange intervint dans mon dos et me raccrocha à la vérité, par cette phrase : « Et l'Évangile, qu'en fais-tu ? » Ah oui, j'avais totalement oublié le Nouveau Testament dans cette pression et guerre psychique que les démons me faisaient vivre. Il me fallait me remettre en route en me repositionnant dans la vérité : l'Amour de Dieu.

Or ce souvenir de l'intervention de la créature angélique dans mon dos, de ses paroles qui avaient pour objectif de me dégager d'un immobilisme mental, m'interpella à nouveau ; mais cette fois il n'était plus question de sortir du cirque démoniaque mais d'un conflit humain avec ses rejets de personnes à cause de leur état d'esprit.

La réminiscence de cette intrusion verbale de l'ange dans mon dos m'incita donc à mettre les paroles de sagesse du Christ au centre de mes préoccupations du moment, tandis que les vérités voilées, les critiques, le rejet et les médisances s'édifiaient en tour de Babel entre nous. Il nous fallait, dans cette empoignade spirituelle avec Nathalie et Frédéric, nous remettre sur le chemin de l'Évangile, de la foi en Jésus-Christ et de retrouver le sentier de vérité pour reprendre la marche juste ! C'était à nous croyants qui avions accès aux paroles vraies, celles divines, de tracer ce passage juste ; nous devions revenir au plus vite, aux principes évangéliques comme l'espérait le Créateur : « Aime tes ennemis ! », annonçait l'Évangile. « Pardonne à ceux qui disent toute sorte de mal sur toi, etc. » Aussi après une réflexion commune avec mon compagnon, nous décidâmes de reprendre contact avec ce couple afin de rétablir notre amitié avec lui. Dieu ne fera pas le travail à notre place ; nous sommes en ce monde pour grandir

justement par ce type de situation. Nous avons donc effectué les premiers pas vers un rapprochement bilatéral.

Leur réaction fut d'abord le rejet total et immédiat de celui-ci. Puis le retour à la normalité dans notre relation eut lieu progressivement. Si la providence fit son œuvre par l'appel à la sagesse que chacun percevait, la construction de la paix était l'affaire des hommes : celle-ci s'appuya donc sur un faisceau de lumière émanant de la bonne volonté de nous tous. En effet, par une prise de conscience de la dangerosité d'une crise stagnante et le désir confus et timide, commun à tous, de sortir de celle-ci, la paix se présenta à nous, hésitante et fragile.

Les premiers pas vers une réconciliation furent des visites partagées ensemble de villes et de lieux pittoresques d'Occitanie du Nord : des endroits neutres, non confinés où le dialogue entre nous pouvait être discontinu sans être trop pesant. Ce furent des moments où chacun faisant des efforts de réconciliation, soupesait ses paroles de manière qu'aucune incompréhension n'ait lieu. Ces rencontres se succédèrent les unes aux autres, à un bon rythme et avec plus de décontraction dans les échanges verbaux, installant lentement à nouveau, la confiance et le plaisir du temps partagé. Puis nos rapports s'apaisèrent : chacun comprenant son aveuglement et sa propre dérive dans cette dispute où nous étions tous perdants, de profonds regrets furent exprimés par tous, et le pardon fut offert à chacun. Le souvenir de la dure empoignade spirituelle ne fut plus évoqué, alors que celui des qualités de nos opposants d'hier fut ravivé et l'amitié reprit finalement son cours.

1.4.2 La paix saluée par l'ange

« Mais quelle idée saugrenue a traversé l'esprit de cette créature surnaturelle ? », m'étonnais-je. « Se révéler face-à-moi (Cf. tome2), dans un endroit qui réunit ceux qui avaient invité à leur table la guerre psychologique et ses procédés détestables ! N'y a-t-il pas d'autres places plus sanctifiées que cet appartement regroupant des personnes qui s'étaient rejetées durement pendant tout un temps, et dont certaines refusent même d'envisager l'existence de Dieu ? »

Ignorant l'athéisme de nos amis, l'ange avait choisi en effet pour se dévoiler à moi dans un vis-à-vis extraordinaire, un lieu qui rassemblait des individus au passé récent peu glorieux et aux âmes encore blessées et inquiètes : ce domicile où nous nous retrouvions avec Nathalie et Frédéric pour tenter de partager, à nouveau, du temps avec eux. La paix reprenant ses droits s'installait progressivement entre nous tous ; et étonnement mon ange me visitait de manière incongrue, officielle.

« Pourtant cette créature connaissait chacun des procédés destructeurs qui avaient été employés et leurs conséquences sur l'état de santé de certains de ses acteurs ! Comment mon gardien spirituel a-t-il pu choisir pour m'apparaître un tel endroit réunissant des personnes accomplies dans l'art de guerroyer et de blasphémer ? », m'interrogeais-je ensuite.

Raisonner ainsi était bien mal connaître l'ange et son Maître ! Son choix n'avait rien d'hasardeux ; il était à bon escient. Lui, l'envoyé du Seigneur se rendait au milieu des pécheurs et des malades selon la volonté divine : « … Ce ne sont pas les gens bien-portants qui ont besoin du médecin, mais les malades. Allez donc apprendre ce que signifie : c'est la miséricorde que je veux… Car je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs. », annonce le Christ (1).

Or nous tous qui étions réunis dans cet appartement, étions des pécheurs : certains avaient détesté, calomnié, tenté de se venger, d'autres avaient rejeté, condamné, médit. Nous avions tous péché par manque d'amour !

Aussi la créature angélique s'est présentée en pleine lumière au moment où la hache de guerre était sur le point d'être enterrée. Elle s'est jointe à nous pour assister officiellement, à l'établissement de la paix comme l'aurait fait tout ambassadeur représentant les autorités d'une nation avisée ayant pris part au rapprochement de deux pays ennemis. Mais au nom de quoi cet ange représentant le Père serait-il intervenu en tant qu'ambassadeur dans l'établissement de cette paix ? En fait je n'avais pas envisagé ces retrouvailles avec notre couple d'amis comme étant en partie les fruits de la providence ; et pourtant, j'avais bien interpelé Dieu afin que la concorde s'installe : « Toi seul, Seigneur, peux établir à nouveau l'entente entre nous tous. Je te le demande : " Ramène la paix ! " » ; et Dieu entend ses enfants, ceux qui s'efforcent de faire sa volonté bien qu'ils soient imparfaits, il l'annonce d'ailleurs : « Demandez et l'on vous donnera… En effet, quiconque demande, reçoit. » (2)

La providence agit souvent à travers l'action inspiratrice des esprits angéliques : ainsi, les anges gardiens de nous quatre, témoins de nos confrontations devinrent aussi les acteurs insoupçonnés du rétablissement de nos relations : pour moi, chacun d'eux soutint le processus de rapprochement, réponse divine à mon appel à l'aide. Vraisemblablement ces créatures aimantes rappelèrent de manière fugace à leurs protégés, les qualités des adversaires et leurs actes généreux enfouis dans l'oubli. Ils remémorèrent aussi les erreurs personnelles commises qui ont déclenché ou aggravé le mécontentement des parties adverses et dont chacun préférait ne plus se souvenir. Ce rafraichissement de nos mémoires, présenté comme une proposition de progression au sein de la vérité, mais aussi l'interpellation à la sagesse que nous fîmes de notre

côté et la conscience du risque de perdre définitivement notre relation eurent pour effet de nous engager tous dans la recherche d'un rapprochement bilatéral.
Aussi, « mon ange » se tenant debout face à moi en ce lieu où nous nous retrouvions tous à nouveau, saluait au nom du Seigneur non seulement mon initiative d'en appeler au Très Haut mais aussi nos victoires sur nous-mêmes et notre réconciliation spectaculaire. Il mettait de même l'accent sur le fait que Dieu m'entendit et qu'il soutint par sa providence c'est-à-dire l'action des anges ambassadeurs, l'effort général de paix.

Ainsi par la présence angélique révélée et le dépassement de nous-même, les Cieux se sont officiellement abaissés à nous quatre et nous ont élevé à eux. Si le rétablissement de la paix est bien une victoire sur nous-mêmes, il est aussi, par la venue angélique, une bénédiction divine : nous quatre avons établi la volonté de Dieu, celle de ramener la paix. Or cette venue de l'ange a eu un impact si puissant que j'ai pu écrire ce tome mais aussi toute cette collection témoignant de Dieu, intitulée « Vis-à-vis avec l'au-delà d'Anne Ladat-Batley ». Le Seigneur fit ainsi « d'une pierre, trois coups » : accompagner nos efforts d'apaisement par l'inspiration des anges, et par là-même, rappeler qu'il destine la paix au monde. Mais aussi annoncer par mon témoignage tout au long de cette collection, sa Réalité divine et son monde céleste.

Aussi ami lecteur si tu vis des conflits dans ton existence, tu connais maintenant un chemin pour obtenir la paix : après avoir fait tout ton possible pour apaiser la situation, appelles-en au soutien divin, à la providence. Si ton appel est vrai et juste, et que le Très Haut te connait (car tu t'efforces de faire sa volonté : que tu t'engages vis-à-vis de la vérité) ou qu'il te reconnait (car tu regrettes tes fautes), il te soutiendra dans tes efforts d'apaisement. Par son ange, Dieu est informé de ta personne. A toi de te faire proche de lui et d'avoir des demandes qui peuvent être entendues par lui : qu'elles soient authentiques et légitimes. Sache que beaucoup est accordé par le Très Haut au nom de la paix, car la Paix est un de ses attributs !

1.5 Vision de la paix donnée

Le souvenir d'une autre ingérence divine par laquelle la paix reprit ses droits me revint à l'esprit : elle eut lieu à la suite de mon opération contre un cancer, alors que j'étais en convalescence à mon domicile et que je retrouvais le rythme de la maisonnée et ses obligations. Ce retour chez moi tant souhaité se révéla en fait trop précoce : assumer les tâches domestiques m'apparut bien vite très lourd ; mon état psychique lié à l'équilibre biologique bouleversé de mon corps par les interventions chirurgicales et les traitements, était mauvais. La privation de certaines hormones, nécessaire et imposée par les médecins pour bloquer une éventuelle progression de la maladie, avait pour effet second, de déstabiliser mon âme les premiers mois.
Aussi si je me réjouissais d'avoir rejoint mon foyer, nerveusement j'étais complètement à bout. Et les obligations domestiques que j'avais délaissées le temps de l'hospitalisation et que je retrouvais, se révélèrent, bien trop lourdes. L'une de ces activités était de surveiller les devoirs scolaires des enfants. M'attelant donc à nouveau à cette tâche ordinaire, rapidement elle me devint insupportable ; et j'exprimais mon mauvais état nerveux par de l'impatience et de l'exaspération, manifestant par là-même, mon incapacité à accompagner scolairement mes enfants. J'aurais dû alors arrêter mon engagement pour ce type d'activité ; mais ignorant ma fatigue mentale et mon instabilité nerveuse, je le poursuivis bien déterminée à retrouver mon rythme d'antan au sein de la famille. Or arriva le jour où je fus incapable de soutenir correctement un de mes jeunes dans sa compréhension d'un devoir ; et après m'être irritée sur un simple blocage qu'il faisait d'une règle grammaticale, consciente de mes paroles dures, je suis partie me coucher dans tous mes états : engoncée dans un mal être physique et psychique puissant, un désespoir sans précédent s'installa.
Etendue sur mon lit alors que je sombrais lentement dans la somnolence, j'eus une dernière prière pour Dieu : « Seigneur ! Regarde ce que je fais ! Je décourage cet être que tu m'as confié et qui m'est l'un des plus cher après toi. Alors que je veux le soutenir, je lui fais perdre confiance en lui ! Depuis tant de temps, je t'appelle au secours, je te supplie de nous sauver (un parent malade, c'est aussi toute une famille en incertitude et souffrance) et tu ne réponds pas ! Ah, Seigneur, tu as raison de ne pas me secourir, je suis si indigne de toi ! Ne viens pas car je ne te mérite pas. Surtout ne te déplace pas ! Toi, la splendeur ; Toi, mon Dieu ! »

Vision du don de la Paix

Puis je me suis abîmée dans un sommeil sans rêve, sans attente, vide, atone. Mon mari m'a rejointe et s'est étendu à mes côtés. La nuit était avancée et il ne dormait toujours pas quand je me suis exprimée tout haut. J'ai déclaré : « Il m'a consolée ! » Mon compagnon m'interrogea : « Qui ? » J'entendis sa question mais elle ne me réveilla pas. J'observais avec ce que je supposais être mon âme une scène qui se déroulait à ma gauche. Quelqu'un venu de nulle part s'était approché du lit. Cette personne s'est agenouillée, un pied par terre au niveau de ma tête ensommeillée sur l'oreiller. Je ne voyais pas son visage mais je percevais sa silhouette de manière assez imprécise. L'identité de ce personnage ne m'a pas été révélée ; mais sans me parler, ni me toucher, il m'a plongée dans la Paix. Cette Paix biblique qui nous est promise de tout temps, à toute l'humanité. J'étais complètement régénérée. Je ne souffrais plus, j'étais apaisée, consolée par sa simple présence. Quel bonheur incommensurable ! Comment est-ce possible ?

Je l'ai exprimé dans le tome précédent (3) le face-à-face des humains devient dans l'au-delà, un vis-à-vis d'âmes (possédant parfois des corps matériels sublimés) ; et les sentiments peuvent émerger des êtres spirituels. Ainsi l'amour peut être offert, la paix, donnée sans un geste ou une parole ! Dans le cadre de cette vision, la paix prodiguée est universelle, elle apaise tout mal. Quel esprit dispose d'une telle capacité à apaiser ?

Pour aborder cette question, plaçons-nous au niveau de notre humanité incarnée dont le mode de communication le plus courant est l'expression orale. Mais gardons en mémoire qu'il n'y a eu aucun contact physique entre mon visiteur spirituel et ma personne lors de ce don. Puis demandons-nous qui, sur cette Terre, peut apaiser par sa voix, toute souffrance psychique ?

A priori l'individu le mieux placé à répondre aux exigences d'une telle situation est celui qui a la connaissance concernant toutes les peines psychiques et les méthodes de soins pour les guérir : un psychanalyste ou un psychiatre. Mais ce médecin des âmes peut-il posséder la Paix, celle parfaite qui redresse tout homme à terre et la lui transmette en don ? Dans le cas positif comment celle-ci est-elle dispensée sans qu'une parole soit dite et qu'un médicament soit distribué car la seule présence de mon visiteur me plongea dans la Paix ?

A mon avis, pour détenir en soi une telle paix, celle qui apaise les désespoirs humains les plus profonds, il faut en avoir pris possession en plongeant soi-même dans les ténèbres de l'agonie et en y ressortant vainqueur. Je fais référence à celles engendrées par le corps supplicié, par l'âme rejetée de tous et l'esprit dans sa nuit, et en les vainquant par l'amour porté aux autres, la foi et l'espérance. C'est-à-dire vivre soi-même les tentations de désespoir, de folie et de haine engendrées par les tortures subies, physiques et psychiques les plus extrêmes et les dominer,

rester parfaitement fidèle à l'amour de l'humanité et au Très Haut. En un mot, posséder un grand cœur et un esprit parfait.

N'est-il pas écrit dans l'Ancien Testament (4) : « En fait, ce sont nos souffrances qu'il a portées, ce sont nos douleurs qu'il a supportées… La sanction, gage de paix pour nous, était sur lui et dans ses plaies se trouvait notre guérison. »

Ce personnage est au sommet de l'humanité ; et ami lecteur, tu le connais car il est le destinataire de mon appel au secours, celui que j'ai appelé « Seigneur » : il s'agit de Jésus. Oui, c'est bien le Christ qui sans me parler, ni me toucher, sur le champ, m'a rétablie dans ma dignité alors que je m'enfonçais dans l'obscurité la plus épaisse du désespoir. Il m'a donné sa Paix comme il est écrit : « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne. » (5) « Je vous ai dit cela pour qu'en moi vous ayez la paix. En ce monde vous êtes dans la détresse, mais prenez courage, j'ai vaincu le monde ! » (6)

Oui, courage ami lecteur ! Jésus soignera le temps venu toutes nos douleurs car il les a portées en lui jusque dans sa mort par amour pour nous ; et c'est son amour qui nous guérit d'elles. Rappelez-vous : il est aussi celui qui a connu d'épouvantables tortures physiques et supplices psychiques dispensés par les Pharisiens et les Romains ; et les a supportés sans se plaindre par l'Amour et la Paix qu'il possède pleinement grâce à son esprit saint. Il est le Ressuscité, celui qui a dominé sa propre mort et a abattu la mort que connaît tout homme, en la transformant en un devenir lumineux dans l'au-delà pour ceux qui le méritent. Et St Paul s'écrie : « Mort, où est ta victoire ? Mort, où est ton aiguillon ? » (7)

Oui, j'ai vu la splendeur de l'Amour du Créateur pour l'humain : sa Paix !

1.6 Les interventions divines pour la paix

Ces deux interventions du Ciel décrites précédemment réitèrent la volonté divine : le Très Haut souhaite le bonheur des hommes et que la paix s'installe entre eux et en leurs cœurs. Or s'il est prêt à rejoindre le malheureux qui l'appelle au secours et à l'apaiser, une ingérence de sa part dans les conflits humains sera à mon avis, la plus souvent limitée, ciblée et discrète.

Jésus annonce d'ailleurs que Dieu ne règle pas les conflits humains. Les personnes doivent porter la responsabilité de leurs choix et de leurs actes : « Du milieu de la foule, quelqu'un dit à Jésus : " Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage. " Jésus lui dit : " Qui m'a établi pour être votre juge ou pour faire vos partages ? " » (8)

De nos jours du terrorisme satanique et humain, de l'accompagnement divin

Une réconciliation ne peut être construite que par les hommes eux-mêmes : ils sont là pour grandir spirituellement. Ainsi, le Créateur soutiendra bien le processus de paix engagé mais je pense qu'en aucun cas il ne sera le moteur principal de son établissement.

La venue de l'ange chez Nathalie et Frédéric exprime parfaitement cette réalité, celle de l'engagement très mesuré que fut celui de Dieu dans nos retrouvailles. Il est présent par l'ange : il n'assiste pas personnellement à l'établissement officiel de la paix, mais fait acte de présence par la créature angélique. Pourtant étant Dieu, il peut être au même moment, auprès de nombreuses personnes toutes localisées dans des endroits très différents. Aussi la représentation de sa personne par son envoyé céleste met en évidence le rôle secondaire qu'il a joué dans le retour de la fraternité. Elle révèle que la résolution de nos disputes est d'abord le résultat de nos efforts et que l'ingérence divine est très relative. Celle-ci est une réponse à l'appel humain et pressant d'une intervention de Dieu, dans une situation bloquée. (Dans le cas qui me concerne, cette demande venait de moi : « Aussi, toi seul, Seigneur, peux établir, à nouveau, l'entente entre nous tous. Je te le demande : " Ramène la paix ! ») et correspond à l'apparition de conditions favorisant le rapprochement des ennemis. De ce fait, la paix établie est le fruit de l'engagement des personnes, soutenu par la providence.

Le Créateur réagit tout autrement lorsque l'homme perd pied, se désespère, se laisse tenter plus ou moins par le désir de mourir et l'appelle à l'aide de tout son être : l'attachement que la personne lui manifeste et son appel sont ceux d'un fils au Père. Un face-à-face se dessine et le Créateur se déplace alors personnellement pour donner la Paix. Il est en effet écrit dans le livre des Nombres : « Que le Seigneur porte sur toi son regard et te donne la paix ! » (9) Il s'approche de nous, s'agenouille partiellement à nos côtés et nous plonge dans la Paix de son Amour. Il n'envoie pas l'ange le représenter mais il prend sa place de Père de l'humanité auprès de l'être humain. Il la prend fermement et la garde jalousement. Car personne ne peut prétendre à cette position qu'est la sienne auprès de l'homme ! « Tu ne te feras point d'idole, ni rien qui ait la forme de ce qui se trouve au ciel là-haut, sur terre ici-bas ou dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosterneras pas devant ces dieux et tu ne les serviras pas car c'est moi, le Seigneur, ton Dieu, un Dieu jaloux… » (10)

2. LE TERRORISME ET SES EXPRESSSIONS

L'emploi de la terreur est aussi vieux que le monde et nous le vivons entre autres dans un vis-à-vis entre êtres humains mais aussi entre des états et des groupes religieux, pour ne parler que d'eux. Ce sujet compliqué et sensible est actuellement abordé fréquemment et de manière détaillée par de nombreux politiciens, sociologues, scientifiques et religieux à la suite des attentats islamistes qui ont eu lieu dans le monde et en France ces dix dernières années ; il est donc pour moi incontournable. Aussi c'est en tant que visionnaire croyante que je me penche sur ce thème difficile, mais **je laisse aux théologiens et aux personnes plus savantes que moi, le soin de d'approfondir ou de rectifier ma pensée.**

2.1 La chute spirituelle infernale

Si le Créateur a donné des commandements à l'humanité, la raison en est qu'il souhaite sauver l'être humain d'une mort spirituelle représentée par un état : être en enfer. Ne pas respecter ses commandements puis ne pas regretter leur violation, c'est à dire s'installer et persévérer dans le péché, signifie perdre progressivement pied dans le Bien. Il est alors question de construire spirituellement sa vie au sein du mal. Si le péché est limité comme par exemple un adultère et qu'il n'est pas regretté, l'homme vivra à sa mort une remise en cause douloureuse de son comportement. Mais si la personne humaine cumule des péchés graves sans les déplorer, elle se trouve alors dans une chute spirituelle infernale.

Ainsi en est-il des démons qui n'ont plus suivi la Lumière et se torturent les uns les autres car ils sont tous mauvais. Même situation pour un dictateur haineux et destructeur d'une partie de l'humanité qui n'a jamais regretté ses actes.

2.2 Le terrorisme originel : une création de Satan

En premier lieu je considère l'origine du comportement terrorisant. À mon avis il prend ses racines dans le mal initial induit par la révolte de Satan contre Dieu (qui eut lieu bien avant qu'Eve et Adam aient été créés) : sa chute spirituelle ainsi que celle de certains anges. En effet,

je conçois comme exacte, l'éventualité qu'avant de tenter de manipuler et de terroriser les êtres humains par des visions, Satan s'est efforcé de séduire ou d'apeurer les esprits angéliques afin qu'ils se rangent sous son commandement ; pour moi certains d'entre eux sont ainsi devenus ses acolytes par crainte de lui. A mon avis, son commandement à la tête des démons s'installa et se poursuit donc en soufflant le chaud (la flatterie, des promesses de pouvoir…) et le froid, la terreur. Aussi je crois que la pression exercée par les tyrans en notre monde avec la peur, est une trouvaille satanique ; et donc je pense que ce fléau, le terrorisme, a sévi d'abord au sein des purs esprits puis rapidement s'est répandu en notre monde terrestre (peut-être déjà lors de l' assassinat d'Abel par Caïn) et, dans nos cerveaux par les visions néfastes et effrayantes des démons, mais aussi par toutes les actions démoniaques (comme la création de maladies, de catastrophes naturelles…) et les comportements destructeurs et tyranniques de certains hommes dus à leur nature déchue.

Aussi le père créateur du terrorisme est selon moi, sans nul doute : Satan. D'ailleurs les comportements terroristes que le chef des démons adopte pour ébranler en particulier une personne encombrante comme par exemple une visionnaire et que je vécus, sont des menaces proférées oralement contre sa vie : « Satan en veut à ta vie », mais aussi des actes terrorisants comme placer dans son lit l'image du cadavre d'un animal (vraisemblablement une transformation satanique en forme animale que je connus) (11). Ces deux principes fondamentaux provoquant généralement une extrême frayeur et une grande angoisse se retrouvent en particulier dans les méthodes des mafieux pour intimider, déstabiliser et obliger les personnes à accomplir le mal. Ainsi en est-il, à mon avis, de l'origine du terrorisme à proprement parler !

2.3 Source de terrorisme : Satan, Dieu, l'homme (ses guerres et ses justices)

Depuis que le monde est, le terrorisme sévit. Si son origine est vraisemblablement satanique et que Satan poursuit depuis lors son désir de puissance entre autres par la terreur, celle véhiculée par ses visions, Dieu et l'homme sont aussi capables de terroriser.

Dans ce sous-chapitre, nous nous intéresserons en particulier au comportement punitif effrayant de Dieu que connurent les Juifs dans l'Antiquité quand ils n'obéissaient pas aux commandements du Créateur et du renversement de cette attitude divine, par de la miséricorde

vis-à-vis de l'humanité après la venue du Christ. Nous nous pencherons aussi sur le terrorisme dans nos sociétés actuelles.

2.3.1 Ancien Testament, Dieu terrorisait pour être respecté dans ses vues

Selon l'Ancien Testament, le Créateur par l'intermédiaires de ses prophètes a entrepris en notre monde certaines entreprises déstabilisantes voire meurtrières et terrorisantes. Il poursuivait déjà alors le projet de conduire l'humanité dans son cheminement spirituel vers la Vérité, vers son éternité, vers Lui en la soutenant par sa justice radicale qui pouvait être parfois effrayante. Je pense en particulier à la sortie d'Égypte du peuple élu sous la conduite de Moïse. Concernant cet épisode fameux je souhaite que nous nous penchions, ami lecteur, sur les conditions qui permirent aux Hébreux de retrouver leur liberté après quelques siècles d'esclavage.

1. Justice divine et établissement de la racine du monothéisme

A cette époque de l'Antiquité, Moïse, un fils d'esclaves hébreux, adopté par une princesse égyptienne tua un administrateur du pharaon et prit la fuite dans le désert. Recueilli par des nomades, il travailla pour eux en tant que gérant d'un troupeau de chèvres jusqu'au jour où Dieu se manifesta à lui et lui demanda de retourner en Égypte afin de libérer de leur servitude les descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob : son peuple élu. Face au pharaon et soutenu par le Créateur, Moïse fit des prodiges et avertit que le Très Haut l'accompagnait. Il proposa alors au souverain, une sortie des Hébreux de trois jours dans les montagnes afin de remercier le Très Haut pour son accompagnement, par des louanges et sacrifices d'animaux. Mais ce roi la refusa ; et tout en rejetant cette proposition, il durcit la situation des Hébreux. L'entêtement du Pharaon à maintenir le peuple élu en esclavage et le durcissement de celui-ci eurent pour conséquence que Dieu persécuta l'Égypte par dix plaies, dix terribles catastrophes naturelles (dont une surnaturelle) durant lesquelles le fils de ce souverain perdit la vie. Atteint par cette mort, le pharaon, à contre cœur, permit aux esclaves de quitter l'Egypte. (12)
Les Hébreux n'avaient alors pas conscience du projet de vie imminent que le Très Haut leur préparait. Ils n'envisageaient pas la conquête spirituelle d'envergure qui allait pour toujours les transformer : celle de se conformer aux dix commandements divins en vivant une marche

guidée par Moïse, plus précisément en accomplissant son existence aux côtés de Dieu. Déjà se profilait le chemin vers le Royaume céleste.

Mais penchons-nous maintenant sur certaines de ces dix plaies divines qui terrorisèrent l'Egypte et qui portaient chacune un message particulier.

La première épreuve fut l'eau qui se transforma en sang et devint impropre à boire : cette calamité terrifiante plaça à la vue de tous, ce sang comme une pièce à conviction des nombreux crimes perpétrés par la population égyptienne vis-à-vis du peuple élu. La maltraitance et le meurtre mis ainsi en évidence justifiaient de la sorte, le départ des esclaves. Mais ce fléau pouvait être aussi un avertissement du Créateur pour ce pays, celui du sang des Égyptiens qui pourrait être versé si sa volonté divine n'était pas respectée. Aussi cette première plaie était pour l'Égypte d'une part, un appel à libérer les Hébreux afin que la justice leur soit rendue, et d'autre part une menace qui se réaliserait si ce pays n'obéissait pas.

Dieu se présente alors non seulement comme le défenseur des plus opprimés mais aussi en tant que négociateur : il ne déstabilise pas définitivement, sur le champ, ce pays despote par une violence extrême car d'une part il est le Dieu juste, celui qui laisse la possibilité de revenir sur sa faute, et d'autre part l'Égypte est aussi une partie de l'humanité qu'il a créé et qu'il prévoit de sauver spirituellement bien plus tard. En effet ce pays est devenu par la suite en grande partie, monothéiste.

En effet l'effort divin de l'établissement de sa sainte volonté, de ce sauvetage spirituel de l'humain s'intensifie ici, avec « l'épisode des Hébreux et de Moïse » (plus tard il allait se poursuivre avec les autres peuples du monde). Et donc au sein de son projet, le Très Haut, par son prophète Moïse, appela les Égyptiens à la justice : à la vérité que tout homme possède le droit de vivre libre afin de s'accomplir selon ses talents, en Lui. Or le pharaon restant sourd à cette première requête divine transmise par Moïse et aux huit suivantes ayant pour même objet la liberté des Hébreux, la justice de l'Éternel frappa les Égyptiens par un nouveau fléau terrifiant, pour chaque réponse négative du pharaon concernant le départ du peuple élu de l'Egypte.

Ce fut seulement lors de la dixième et donc dernière plaie, que le souverain se plia à la volonté de Dieu, et que les Hébreux purent s'échapper d'Égypte. Cette dernière calamité terrifiante fut donc la pire : la mort des premiers nés égyptiens eut lieu. Elle décapita ce pays, de ses têtes pensantes, de ses aînés, de ceux qui intervenaient dans sa bonne marche économique, administrative, culturelle, religieuse et artistique. Elle le plongea dans le même deuil que celui

des esclaves trop mal traités. Elle limita l'expression et l'accomplissement de ce peuple fier comme l'avaient vécu les Hébreux lorsqu'ils furent mis en esclavage par lui : elle le réduisit à plus de silence et dans son droit d'accomplir ses aptitudes. Alors le pharaon ébranlé par le deuil et la désorganisation de son pays, rendit sa liberté au peuple élu.

Court renoncement à cette main d'œuvre gratuite : tandis que les anciens esclaves cheminaient vers la terre promise, à la rencontre de l'Éternel, le souverain égyptien revint sur sa décision et ordonna de ramener toutes les tribus hébraïques à leur servage ! L'escadron royal s'engagea donc à la suite des Hébreux libérés, entama la traversée de la mer rouge au niveau du passage tracé par le Très Haut pour son peuple et se noya, lorsque sur l'ordre de Moïse, les flots terrifiants tombèrent sur lui en reprenant leur place.

Cette mort des troupes pharaoniques était une simple conséquence de la situation nouvelle que vivaient les Hébreux : Dieu est alors leur conducteur absolu ; et leur franchissement d'une rive à l'autre de la mer rouge était non seulement leur passage officiel de l'esclavage à la liberté mais aussi leur arrachement du polythéisme égyptien (des idoles) toujours très présent dans leur culte, pour l'installation graduelle du monothéisme absolu, celui de l'adoration unique du Dieu d'Abraham. En fait il s'agissait du déracinement de l'influence d'une spiritualité obscure et mortelle (le polythéisme égyptien), pour l'établissement progressif de la croyance lumineuse et constructive du Dieu vivant. Aussi cette traversée de ces flots n'était alors en aucun cas celle des Égyptiens car ceux-ci n'étaient pas préparés à suivre l'Éternel ; et entreprendre quoi que ce soit contre ce moment divin où Dieu sauve son peuple était pure folie. C'est la raison pour laquelle la troupe royale y perdit la vie : chacun devant prendre la place qui lui revenait, vérité et justice furent établie.

Dans cet épisode biblique des dix plaies, la pression déstabilisante et terrifiante que l'Éternel fit sur l'Égypte (à cause du manque de liberté des Hébreux pour pratiquer correctement leur culte, mais aussi des agissements inhumains vis-à-vis d'eux et des étrangers et de leur exploitation) est l'établissement de la justice divine. Chaque chose est remise à la position qu'elle mérite, et à cette époque, le peuple élu avait la première.

Celui-ci se définira au cours des siècles comme la racine du monothéisme ! En effet, depuis la conversion d'Abraham au Dieu unique, les Juifs devaient tracer le début du chemin spirituel qui conduirait l'humanité vers son Créateur. Plus précisément, c'est de cette racine qu'allait sortir le messie juif qui offrirait à l'homme, son sauvetage eschatologique (dans l'au-delà). Les

Juifs l'attendent encore. Les musulmans considèrent Mohammed comme étant le prophète le plus essentiel de la révélation. Quant aux chrétiens, Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu qui offre la rédemption à l'humanité : la sauve de ses péchés et lui donne ainsi la possibilité de vivre dans l'au-delà céleste, dans le Royaume divin.

Pour terminer ce paragraphe, remarquons que dans l'Ancien Testament, parfois le Très Haut soutient les Juifs dans la prise de possession d'un bien appartenant à une peuplade polythéiste, se présentant alors à notre regard moderne comme un Dieu injuste. Il s'agit alors pour ces nouveaux arrivants, ces porteurs d'avenir spirituel, de leur trouver un lieu d'existence favorable. Rien d'étonnant dans cette préoccupation : le Créateur s'occupe toujours du bien-être de ses élus. En effet, dans le Nouveau Testament il annonce aux hommes qu'il va leur préparer une place dans le Royaume. (13) Aussi le fait que le Très Haut intervienne parfois de façon violente dans l'Ancien Testament pour son peuple élu qui ne trouve pas d'endroit pour s'installer, n'a rien de surprenant !

2. Irrespect des lois divines : Lapidation en place publique

Dans l'antiquité, il était nécessaire pour le Créateur que les Juifs ne perdent pas leur foi et l'habitude de la pratique de leur religion, le Judaïsme. Aussi le Très Haut n'était pas magnanime vis-à-vis de l'irrespect de ses commandements. Et de ce fait établir la racine du monothéisme nécessitait des comportements parfaits de la part du peuple élu : un respect absolu des lois divines, dont la vénération pour Jahvé.
La justice divine s'accomplissait vis-à-vis du pécheur par des punitions physiques : les Hébreux battaient à mains nues ceux qui péchaient. Ils leur donnaient des coups de verges et de bâtons pour ne citer que ces supplices assez ordinaires (14). Mais lorsqu'une personne était condamnée à mort, la lapidation était employée. Tout le monde y participait et pour tous, le rappel de cette menace terrifiante était présent dans les esprits. L'éloignement de Dieu, le retour aux idoles étaient une raison de mise à mort. Ainsi St Étienne, un disciple du Christ fut lapidé à cause de son attachement à Jésus qui apparaissait en tant que religieux perturbateur pour les pharisiens. Il s'agissait bien pour la majorité des Juifs de l'époque, de protéger la racine vis-à-vis d'un faux prophète (comme ceux-ci considéraient Jésus) qui déstabilisait la société et ses fondements. Ne le reconnaissant pas en tant que Messie, ils le tuèrent en le crucifiant (supplice romain).

2.3.2 Nouveau Testament, le Très Haut retrouve l'homme en face-à-face

1. Dieu établit des relations personnelles

Après l'incarnation du Créateur en Jésus le Messie (sa venue sur Terre, quatre années avant notre ère), sa vie avec ses apôtres, sa mort sur la croix et sa résurrection, celui-ci s'établit en ce monde, dans des relations de proximité avec l'humain. Ainsi de vrais face-à-face Personne divine/personne humaine ont lieu encore de nos jours. Le Très Haut retrouve dans leur vie les hommes qui ne le rejettent point. Et les personnes qui souhaitent se rapprocher de lui, le cherchent.

Il n'est plus le Dieu lointain et inaccessible de l'Antiquité aux commandements entendus et annoncés à la foule par, le plus souvent, une seule personne : le prophète ! L'intérêt divin n'est plus seulement pour la racine, les Juifs : actuellement toute l'humanité est prise officiellement en considération par Dieu. Car le désir du Très Haut est d'établir dans son Royaume céleste, un face-à-face, Personne divine / humain qui croira en Lui (qui fera sa sainte volonté). Depuis son incarnation, IL vient à nous sur cette Terre. Vous trouverez ainsi sur les réseaux sociaux des témoignages concernant Jésus retrouvant, en ce monde difficile, ceux qui souffrent et l'appellent. Son rapport avec l'humain est empathique. D'ailleurs j'en ai témoigné au paragraphe 1.5 intitulé « Vision de la paix donnée », par sa venue à mes côtés alors que je désespérais et que je l'interpellais à me soutenir.

Aussi installer un lien avec le Très Haut n'a besoin d'aucun intermédiaire quelconque et d'aucune connaissance biblique approfondie**.** Dieu nous place toujours dans un face-à-face avec Lui si nous sommes capables de lui parler, de l'interpeler du fond de notre cœur, d'être vraiment authentique mais aussi prêt à changer, à grandir spirituellement. Et dans ce vis-à-vis, le Seigneur peut se maintenir invisible ou apparaitre de manière imprécise ou parfaitement ; tout dépend de notre dignité et de notre capacité à percevoir les signes qu'il nous envoie. Son apparition marque notre vraie proximité avec Lui.

Dieu étant aujourd'hui dans ce face-à-face Personne divine /personne humaine, si le visionnaire occasionnel est indigne (à cause de ses péchés non pardonnés ou de l'intérêt et de la connaissance superficiels de son Dieu), je pense que sa perception de la Personne divine sera floue ou absente.

Attention, Satan sait se faire passer pour Jésus comme décrit dans le tome 1 « Devenir visionnaire, une traversée de tous les dangers ! » : il cache sa prétendue face humaine qu'il n'arrive pas à reproduire ! Ce point est vraiment très important pour ne pas être manipulé par ce démon ! Si l'apparition est floue et qu'elle transmet la paix sans parole et action, alors le visionnaire sait qu'il a à faire au Créateur et non pas à Satan : ce démon n'a aucune paix en lui.

2. Le Très Haut enseigne à l'humanité la voie du Royaume

Le Créateur porte son attention non seulement sur les Juifs (la racine) mais aussi sur chaque humain : il souhaite sauver toute personne du péché et la ramener auprès de Lui dans le Royaume. Car aujourd'hui tout homme peut Le connaître ainsi que sa sainte volonté, par les textes sacrés, les films, les conférences portant sur le monothéisme comme la Torah, la Bible et le Coran, mais aussi par sa sainte parole qui peut être offerte dans les synagogues, les églises, les temples et les mosquées. Aussi maintenant que l'humanité a entendu parler du Très Haut et de son projet de rédemption (qui s'accomplit par Jésus-Christ), elle vit le temps où chacun se détermine vis-à-vis de Lui et des autres.

3. IL ne punit plus ; mais il rend justice à ses enfants qui le lui demandent

Il est loin le temps où le Très Haut détruisait des villes pécheresses comme Sodome et Gomorrhe pour leur perversité et leur incapacité à accueillir l'étranger ! C'est durant cette période de l'Antiquité qu'il Lui fallut installer la croyance en sa Réalité, parmi les Israélites. IL les a soutenus notamment lors de leurs disputes internes mais aussi dans leurs combats avec d'autres tribus sémites, afin qu'ils puissent s'établir, se renforcer matériellement et spirituellement et devenir un peuple puissant, la souche du monothéisme d'où sortirait le Sauveur de l'humanité : le Messie Jésus qui offrirait le pardon des fautes !

Cette gestation du projet du Très Haut durant laquelle des punitions dont la mort furent appliquées vis-à-vis des Israélites pécheurs selon la volonté divine (comme vu précédemment Chap. 2. 3. 1. 2) n'est plus! Terminées aussi les actions guerrières radicales voulues par le Très Haut contre les païens, ennemis des Juifs, pour un soutien inconditionnel de la racine !

Selon sa sainte volonté divine, Dieu ne terrorise plus l'homme pêcheur ou ne le punit plus en ce monde terrestre comme il le fit dans l'Ancien Testament (15). Seule la justice humaine,

celle de chaque nation vis-à-vis des autres, et celle de chaque individu face à ses prochains, reste.

La justice divine en ce monde

L'unique justice divine qui a lieu sur Terre actuellement (non pas celle dans l'au-delà) est celle que l'humain demande au Très Haut, quand face à une situation injuste qu'il vit, il L'interpelle. Prenons par exemple une maltraitance faite par un proche. Dans ce cas, si la personne malmenée, abusée se plaint au Créateur et qu'elle est connue de Lui, le Très Haut peut accomplir sa justice pour elle. Actuellement si un croyant s'efforçant de réaliser la volonté divine (proche du Très Haut) lui demande justice, IL la lui fera. Que ce soit vis-à-vis d'un comportement mauvais, d'une atteinte corporelle à sa propre personne ou à celle de ses proches pour ne citer que ces quelques cas, je pense que le Créateur l'entendra ! Qu'en est-il d'un agnostique qui se tourne vers Lui en dernier recours et L'interpelle avec véhémence ? Pour moi, il est possible qu'il reçoive aussi gain de cause.

En effet il est dit : « Et Dieu ne ferait pas justice à ses élus qui crient vers lui jour et nuit ? Et il les fait attendre ! Je vous le déclare : il leur fera justice bien vite. Mais le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? » (16)

Pour ma part, il m'est arrivée de me plaindre une fois auprès du Créateur de certains comportements injustes que je vivais de la part d'une personne relativement proche : sa Justice fut rapide et très dure. Elle est tombée comme un coup de hache qui met à bas un arbre adulte. Je n'en revenais pas ! J'ai pensé alors que dans le futur, il faudra éviter le plus possible cette justice sans concession.

La justice divine dans l'au-delà

Concernant la justice divine sur les agissements de l'homme durant toute sa vie (toute l'humanité est concernée), elle a lieu au moment du décès : Dieu qui était en ce monde notre accompagnateur, notre soutien, dans l'au-delà devient alors notre juge et rétablit toute justice sur notre âme et vis-à-vis des autres. Donc il est important de suivre le plus possible la volonté divine et de demander régulièrement le pardon de nos fautes à Dieu.

4. Dieu veut la personne libre de ses choix et espère son humanisme

Si le Créateur appelle l'homme à venir à sa rencontre, à aimer la création et à s'engager pour l'humanité, il ne veut pas d'un être humain contraint à s'approcher de Lui, à croire en Lui et à « être altruiste ». Le Seigneur ne souhaite pas une humanité esclave. Chacun a pleinement le droit de rejeter la Réalité divine sans que dans l'éternité il soit automatiquement malheureux. A mon avis, seul le désintérêt de l'humanité et la haine vis-à-vis d'elle seront lourds de conséquences dans l'au-delà : Dieu accepte d'être ignoré mais je pense qu'il ne tolère pas l'indifférence vis-à-vis des hommes**,** ou le mal qui leur est fait sans qu'après coup ait lieu le moindre regret.

Aussi, pour moi quand un incroyant bon décède, après avoir connu le purgatoire (c.à.d. regretté ses fautes dans l'au-delà) il vivra. Malheureusement pas pleinement, car il ne connaitra pas la plénitude du bonheur offerte par le Créateur à tous ceux qui L'aiment et font sa volonté divine : la vie éternelle, celle avec Dieu ! En effet le désintérêt pour le Très Haut induit automatiquement l'absence de révélation du monde céleste : une partie gigantesque de la vérité et de la splendeur de la Création comme celle de la révélation liée à la Personne divine, des esprits angéliques et des mondes spirituels, lui sera méconnue. Un bonheur fabuleux lui échappera pour toujours. Il n'y a pas de terme pour qualifier cette perte incommensurable !

5. Dieu est amour

Nous avons vu précédemment que Dieu n'est pas un Créateur lointain, occupé à la gestion d'univers inattendus qu'il a créés, laissant ses créatures à leur devenir, indiffèrent à celles-ci. En effet actuellement il se fait proche en ce bas monde par des faces-à-faces avec l'homme car il a le projet de se faire connaître et de vivre avec l'humanité dans son Royaume spirituel.

Ainsi il est Roi entouré de créatures angéliques et humaines, leur offrant le bonheur. Ce bien être, il le propose à toute personne si elle s'approprie sa capacité à aimer car lui-même est Amour. En effet le Créateur est attentif à chaque humain ; il répond à son appel quand celui-ci vient du profond de son cœur et qu'il est juste. Pour moi, les anges gardiens interviennent en ce bas monde selon la volonté divine pour L'informer de son état spirituel, mental et corporel mais aussi afin de prendre connaissance des relations que cette personne humaine établit avec les autres. Par l'esprit angélique placé derrière lui et l'archange saint Michel, Il le protège des

démons. Par Sa providence, Il l'incite à Le connaitre ainsi que Sa sainte volonté afin qu'il vive le bonheur dans l'au-delà.

Depuis que la Personne divine fait officiellement face à l'homme, à savoir depuis la venue du Christ, elle vient le rejoindre dans ses maltraitances, ses maladies, ses désespoirs lorsqu'il L'interpelle. Elle agit comme un père vis-à-vis de ses enfants. Pour moi, elle se présente de façon régulière tant dans notre monde terrestre que dans les univers purement spirituels comme le Royaume. Ainsi elle retrouve et secourt l'homme miséreux, le désespéré qui ne voit plus la lumière et qui L'appelle à l'aide de toutes ses forces, de toute sa foi. A ses côtés, elle l'apaise, le guérit, le réconforte, l'interpelle à devenir meilleur, à pardonner. Mais sa seule présence suffit pour lui redonner l'espérance et pour renforcer sa foi.

2.3.3 L'homme et le terrorisme dans nos sociétés actuelles

1. Approche inattendue du thème

Cette réflexion qui porte sur le terrorisme n'a évidemment pas la puissance et la justesse des articles et des exposés scientifiques. En fait, elle a pour originalité d'être conduite un peu différemment que celles faites habituellement : en effet le mal, précisément Satan, mais aussi Dieu sont pris en compte, ainsi que certains aspects du terrorisme qui peuvent apparaitre de source satanique ou divine. Cette approche est en soi une ébauche de réflexion sur ce thème. Mais j'espère qu'elle sera reprise et approfondie ou rectifiée par des croyants et des religieux plus qualifiés que moi.

2. Terroriser au nom de Dieu

Souvent le terroriste agit sous les ordres d'un supérieur ; et quand son action a lieu, fréquemment il l'annonce : parfois il fait référence à une idéologie quelconque, d'autres fois il rattache son acte de terreur au nom de Dieu. Dans ce dernier cas cette personne est donc un croyant ; et son chef s'affiche fréquemment aussi de la même religion. Or s'il attribue une filiation divine à son action qui se veut libératrice, le Créateur garde le silence : il n'y a eu aucune manifestation divine validant l'acte de terreur comme Dieu se révélant et le congratulant. La seule situation par laquelle le Très Haut pourrait intervenir auprès d'un terroriste serait non pas en le soutenant dans son désir criminel, mais dans le regret, le désespoir du celui-ci d'avoir tué. En prenant vivement et du fond du cœur Dieu témoin de ses fautes, vraisemblablement le Créateur lui offrirait le pardon des meurtres qu'il aurait commis.

Mais d'une manière générale l'engagement dans le terrorisme est pour son auteur une affaire personnelle, une justice évidente. Le terroriste rend sa propre justice dont Dieu est absent.

3. La justice divine en notre temporalité n'est pas celle du terroriste

Dans l'épisode biblique de la sortie du peuple juif d'Égypte (Chap. 2.3.1), l'intervention divine est un sauvetage aux procédés violents et effrayants. Il n'a de point commun ni avec le terrorisme démoniaque qui dégrade tout ce qu'il aborde, finalement détruit, éventuellement tue et n'est que chute et obscurité spirituelles, ni avec la terreur produite par les hommes lors d'une guerre entre nations provoquée pour des raisons territoriales, économiques, religieuses, etc. Il s'agit de la justice divine qui suit le projet juste pour l'humanité.

Si elle a été active dans l'Antiquité pour soutenir la racine du monothéiste et qu'elle aura lieu après notre décès pour nous juger, la justice divine est aussi présente parmi nous mais de manière assez discrète. Je parlerai donc de la justice divine actuelle, à notre époque contemporaine En effet, elle est peu reconnue en nos temps modernes. Pourtant, elle est assez souvent mise en œuvre sous la forme d'une demande de justice adressée au Créateur par un croyant vivant une maltraitance ou une injustice. Nous en avons déjà fait référence au Chap.2.3.2.3, mais je mets l'accent sur cette réalité car ce soutien divin prêt à établir l'équité à tout moment, est bien utile et réconfortant. La personne l'obtient pour elle, un tiers, un couple, ou un groupe plus ou moins important seulement si la demande faite au Très Haut est juste et

qu'elle vient du fond des cœurs. Je pense que cette prière à Dieu a plus de puissance quand les quémandants de miséricorde, eux-mêmes Le prient. Selon l'expérience que j'en fis, c'est la foi et l'authenticité de la demande qui la met à l'œuvre.

Or penchons-nous maintenant sur le terrorisme qui a lieu dans nos sociétés. Depuis de nombreuses années nous connaissons en Occident des attentats suicides déclarés au nom de Dieu, c'est à dire justifiés par leurs organisateurs kamikazes (ceux qui se font exploser) comme étant la volonté divine. Cette déclaration de filiation divine peut être l'initiative personnelle du terroriste, ou celle de son chef religieux soi-disant inspiré par le Très Haut comme l'avait été Moïse (lors des dix plaies envoyées par Dieu, sur l'Égypte) : par ce prétendu prophète, le Créateur missionnerait actuellement ses envoyés, à tuer des populations, à détruire des infrastructures et des lieux de culte, mais aussi à se suicider.
Or son action qu'il veut d'origine divine, ne l'est pas car actuellement Dieu est dans le face-à-face amoureux avec l'homme ! : « C'est que vos pensées ne sont pas mes pensées et mes chemins ne sont pas vos chemins ! » (17) annonce le Très Haut. Le terroriste ne peut donc pas annoncer qu'il terrorise au nom de Dieu. En effet pour le Créateur, actuellement c'est la relation humaine, l'accompagnement de la personne qui prédomine et non pas les nations. La justice divine que nous pouvons réclamer ou connaître est celle dans notre temporalité, demandée par une personne ou un groupe vis-à-vis d'un individu maltraitant ou de complicités coupables de mauvais comportements.

Aussi puisque nous savons qu'en ce monde, la Personne divine est dans le face-à-face amoureux avec l'homme et qu'elle fait aussi justice à l'humain maltraité qui la lui demande, elle n'a donc aucun intérêt à s'engager dans la gestion de la société et du terrorisme qui l'attaque (même si elle déplore toutes les misères issues de cette situation). De ce fait concernant le terroriste, il sera jugé de ses crimes dans l'au-delà.

Maintenant je propose de nous pencher sur les sortes de terreur que l'humain peut connaître dans son existence terrestre : celle due au terrorisme satanique, celle provenant de la justice humaine et celle issue des actes de guerre (conflits).

4. Trois types de terrorismes

De nos jours du terrorisme satanique et humain, de l'accompagnement divin

À mon avis, pour connaître la nature de la terreur actuelle accomplie par l'homme en notre monde (celle du terrorisme satanique, de la justice humaine ou de l'acte de guerre) il faut se pencher sur l'intention initiale qui l'a engendrée. Si celle-ci ne peut pas être d'origine divine, puisque Dieu est dans le face-à-face avec l'homme, lorsque le terroriste kamikaze sublime son suicide meurtrier en le rattachant au nom de Dieu et ainsi, le positionne comme étant la volonté divine c'est à dire la justice du Très Haut, il se ment involontairement ou volontairement. Comme vu précédemment, il ne peut annoncer qu'il a terrorisé au nom de Dieu car actuellement le Très Haut ne regarde pas du côté du meurtre et de la violence à accomplir, mais de l'amour. Le terrorisme ne fait pas partie du projet divin qui est Paix et Amour pour chaque homme.

a. Hégémonie ou manipulation de l'au-delà inférieur : Terrorisme satanique

Satan, la terreur et le misanthrope

Quand l'humain terrorise son prochain dans un objectif unique d'asservissement ou de destruction (il est question alors de misanthropie), il prend alors Satan comme père spirituel et donc aussi le risque de mettre son éternité entre les mains du Monstre : cette créature spirituelle en chute depuis le début de la Création définit à elle seule, la monstruosité et la mort spirituelle. De ce fait, pour moi, la personne humaine qui accomplit régulièrement ce type de terreur le fait toujours selon les vues sataniques et ne sert aucunement Dieu : elle s'attaque à l'homme que le Créateur a voulu libre et lui fait violence, ce qui peut aller jusqu'au meurtre pour obtenir que s'accomplissent ses propres désirs mauvais et égoïstes. Aucun respect de la réalité de l'autre n'a lieu : celui-ci est considéré comme une chose ou traité comme un esclave. Si le tortionnaire ne change pas de mentalité et de comportement, l'enfer sera au bout de son chemin de vie.

Le terroriste suicidaire

En fait, le but premier de la mission suicide peut-être tout autre et inavouable au kamikaze qui croit rendre la justice : il peut s'agir de l'accomplissement du désir personnel de son chef mégalomane. Le terroriste est alors manipulé ; son désir de réalisation en Dieu ne sera pas atteint : sa mort détruisant des infrastructures et tuant des innocents sera l'œuvre profondément mauvaise du mensonge, de la manipulation et du désir de puissance personnelle de son supérieur.

Le commanditaire de terreur peut aussi être un religieux ou un croyant haineux des démocraties et de l'Occident, trop jaloux de leur bien-être et de leurs libertés, contestables de son point de vue. Comportement inacceptable au regard de beaucoup de pays d'Asie aux régimes politiques différents comme Hongkong, Taïwan, la Corée du Sud, la Chine qui se sont élevés au niveau des grandes puissances occidentales par leur travail et courage alors que ces pays étaient en retard de développement, il y a peu de temps encore.

Or ce terroriste espère le plus souvent éliminer les autres religions en convertissant à une seule, par la peur et la force si nécessaire (menaces, harcèlement et attentats aux explosifs) : actuellement en Europe et en Orient, il s'agit souvent d'une personne croyant en un extrémisme religieux, une branche minoritaire contestée et rejetée par la majorité des fidèles d'un monothéisme. Cet acte de terreur s'accomplit aussi en dispersant ou anéantissant des ethnies religieuses et d'une manière générale, en éliminant tout opposant à son projet. Ainsi ce terrorisme pourrait avoir pour objet non seulement l'exploitation de l'humain (par les candidats au suicide qu'il envoie) mais aussi la persécution voire l'extermination de communautés et l'exode de populations.

Le dictateur

Cependant concernant le grade le plus élevé dans l'accomplissement de l'hégémonie et de la misanthropie à savoir la négation de la personne, il s'accomplit par des génocides comme ce fut le cas par exemple avec Hitler et ses généraux et lieutenants engagés dans leur idéologie de la suprématie contre les Juifs, les tziganes, les communistes, les personnes handicapées … Ces actes dominateurs et destructeurs ne seraient alors que du terrorisme satanique ; et ces semeurs de terreur prendraient sans nul doute, automatiquement, l'ignorant ou pas, Satan comme père spirituel. Ce type de terrorisme ne peut donc être accompli au nom de Dieu !

Il est important d'entendre les plaintes des personnes meurtries et endeuillées par le terrorisme satanique qui sévit parfois actuellement dans nos sociétés, trouver des gestes et des paroles pour rétablir une forme de reconnaissance vis-à-vis de l'innommable : rappelons-nous le chancelier allemand Willy Brandt qui agenouillé au mémorial des victimes du ghetto de Varsovie, demanda pardon pour les crimes promulgués par les fidèles de l'idéologie Hitlérienne (18). La justice doit se faire également par les tribunaux internationaux. Ainsi quand on perçoit la venue des ténèbres spirituelles et la préparation de leurs actions mauvaises, il faut les annoncer comme telles tout en restant sur ses gardes. Ce danger reste malheureusement d'actualité.

Manipulation de l'au-delà inférieur

Pour en revenir au terroriste qui est souvent aussi un candidat au suicide, avant son sacrifice ni lui, ni son chef n'a eu à mon avis, le moindre échange personnel avec un représentant du monde céleste. Dans le cas où l'un ou l'autre aurait eu des contacts avec l'au-delà (qu'ils soient visuels ou auditifs) il faut garder en mémoire qu'avant que le Créateur se manifeste (si jamais il se manifestait ! Et j'en doute réellement !), très souvent Satan se précipite pour tromper l'homme et brouiller les cartes. Dans le tome 1 de la collection : « Vis-à-vis avec l'au-delà d'Anne Ladat-Batley », je raconte comment ce chef des démons se présenta en tant que Jésus pour me manipuler ; mais je l'ai reconnu malgré son travestissement, sa transformation (19). Aussi attention à ces manipulations issues du mal qui engendrent des erreurs et des catastrophes ! Je vous conseille de vous rapprochez de l'Eglise, des institutions religieuses.

b. Désir de justice humaine : Terrorisme au nom des principes humanistes

Liberté, égalité et fraternité !

Comme annoncé précédemment, depuis la venue du Christ sur Terre, Dieu ne terrorise et ne punit plus en ce monde (20) comme il le faisait dans l'Ancien Testament. Nous sommes dans une ère nouvelle où le Très Haut n'est plus seulement le Dieu des Juifs mais de toute l'humanité.

Quant au terrorisme actuel qui est accompli par une personne (une ethnie ou un pays) pour dégager une population en situation de maltraitance ou de servage et lui rendre sa dignité et sa liberté dont celle de l'expression et du culte, il est juste. La justice humaine a été faite !

De même cette situation peut s'appliquer aux conditions particulières de libération des prisonniers des camps d'extermination en 1945, celles de la fin du conflit et de la victoire des alliés contre l'Allemagne sous l'influence du national-socialisme. En effet, je pense que le terrorisme intrinsèque à ce conflit international avec tous ses blessés, morts et destructions peut être annoncé comme juste car il mit un terme à l'utilisation de l'homme comme un objet et à son extermination sans raison justifiable et il permit le retour de l'État de droit, la venue d'une démocratie en Allemagne et celle de la paix en Europe. L'humain fait sa justice.

Aussi le terrorisme au sein des nations pour toutes les revendications concernant l'indépendance ou la libération de l'homme oppressé, une justice peut être rendue, mais celle-

ci est uniquement celle des hommes : il n'est aucunement question d'ingérence divine. Et donc la terreur organisée, celle annoncée actuellement dans nos sociétés détruisant des biens communs et tuant par les terroristes, celle « au nom de Dieu », n'existe effectivement pas ! En effet qu'elle soit juste ou injuste, Dieu n'intervient pas. Croire actuellement que le Très Haut accompagne le terrorisme dans ses actions meurtrières et dans son propre suicide est une erreur grave. Car comme annoncé précédemment plusieurs fois, depuis la naissance Jésus-Christ, le Créateur interpelle l'homme à la vérité de l'amour par entre autres ses face-à-face qu'IL accomplit avec l'humain. Il se prépare à accueillir les élus dans le Ciel lors qu'ils quitteront ce monde terrestre.

c. Conflit d'intérêts : Terrorisme produit par la guerre

Toujours dans l'optique d'appréhender les sortes de terreur qui peuvent être mises en place au niveau des nations, une troisième possibilité s'offre à nous : celle d'actions terroristes réalisées lors d'une guerre civile ou d'un conflit entre états prenant racines dans des intérêts « géo-politico-économiques » et exacerbant les relations entre diverses confessions religieuses. Par exemple, la naissance et la croissance d'un antagonisme entre ethnies de religions différentes provoqué par une crise politique sur un fond de dépression économique. Il peut s'agir aussi d'une revendication concernant un pays qui aurait vécu durant une période importante, le pillage de ses richesses du sol ou sous-sol par d'autres nations et/ou leurs compagnies industrielles.

Pour moi, ces situations ne sont pas celles de l'esclavagisme d'une population par une autre et celles de l'existence d'une contrainte originelle dans l'accomplissement de sa pensée humaniste religieuse ou philosophique (comme celle de se cacher pour prier ou de se convertir par la force à une autre religion). De ce fait, le terrorisme qui se développerait est celui produit par la guerre ; et son origine peut être celle d'une volonté à établir une justice ou à commettre une injustice d'un état sur un autre (ce positionnement pouvant être arbitraire). Comme annoncé dans le paragraphe b, il ne peut être annoncé comme étant voulu de Dieu : en son nom.

5. Mort de la personne : détermination finale de son esprit et Justice divine

Si la personne humaine souhaite vivre longtemps car elle veut profiter de la vie et de ses bonheurs, Dieu a une autre raison d'espérer qu'elle jouisse de la vie jusqu'à connaître la

vieillesse. En effet pour moi, le Créateur attend que par son temps passé sur Terre, l'homme se détermine : que son esprit se positionne vis-à-vis du mal et du bien ; et que son caractère se définisse.

Or les attentats tuent. Et trop souvent le déterminisme de la personne innocente assassinée n'a pas lieu. Si son absence cruelle détruit tout doucement ses proches, son positionnement vis-à-vis de l'amour des autres et de Dieu, son esprit, ne s'est pas défini complètement en notre matérialité. Qu'advient-il d'elle dans l'au-delà ? Part-elle ainsi avec son esprit incomplètement déterminé ? Ou Dieu la renvoie-t-elle parmi nous : une réincarnation de son âme est-elle possible ? Je l'ignore.

Quant à l'assassin, seul le regret incommensurable d'avoir assassiné et la demande de pardon adressée à cette victime, à ses proches et au Créateur (s'il est croyant) mais aussi l'action de la justice humaine qui manifeste tout le tort fait, peuvent, à mon avis, offrir en notre monde une forme « d'absolution ». Si cette démarche mentale et spirituelle ne s'effectue pas, il est possible que Dieu place dans l'au-delà ce pécheur devant cette réalité incontournable qui devient peut-être pour lui la souffrance qu'il a infligée à sa victime et à ses proches.

3. LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES ET LEUR LIBERTÉ

Précédemment je me suis intéressée aux types de terrorisme que l'homme peut connaître (21) ; maintenant je réfléchis sur la qualité de vie et le bonheur qu'offre la société occidentale démocratique. Je me demande quelle est la raison pour un terroriste, de tenter de déstabiliser l'ensemble d'un corps social où par les aides collectives adjointes, la grande majorité des personnes bénéficie d'un niveau de vie assurant les besoins vitaux.

Est-il question pour ces corpuscules minoritaires réactionnaires et assassins, de mal-de-vivre ou d'une incapacité à pratiquer leur religion ? Ou s'agit-il davantage de comportements sociétaux considérés comme dépravés et devenus insupportables pour certains ? Mais peut-être faut-il tenir compte aussi d'un désir d'hégémonie religieuse ou de solidarité d'intérêts vis-à-vis du pays d'origine de leurs ancêtres ?

Je rappelle que ce thème que je souhaite aborder est le fruit de ma réflexion personnelle ; il s'agit de ma perception en tant qu'européenne, chrétienne et visionnaire des mondes spirituels ; elle n'a pas l'ambition d'être parfaite. Elle est subjective. Et elle tente seulement d'aborder ces thèmes déjà traités par des spécialistes mais en prenant en considération l'interaction de l'au-delà.

Pour l'heure je souhaite me pencher sur cette première question : « De toutes les personnes de confessions religieuses différentes mais aussi des agnostiques et des athées, lesquelles seraient heureuses dans l'outre-tombe ? » Une interrogation qui semble juger mais qui n'est qu'une réflexion sur les facteurs importants du déterminisme pouvant intervenir dans l'au-delà.

3.1 Les trois religions monothéistes côte-à-côte !

Certains croyants en Dieu dénigrent la religion monothéiste des autres. Or le judaïsme, le christianisme et l'islam ont certes toutes leurs particularités qui les différencient, mais elles ont aussi en commun une relation forte avec l'Éternel. Pour moi l'objectif des croyants de ces trois religions devrait être d'accepter leurs différences et de s'en enrichir à leur contact, mais aussi d'apaiser les comportements excessifs ou provocateurs des intolérants ou des ignorants.

3.1.1 Le judaïsme, le christianisme et l'islam

Le judaïsme est la racine du monothéisme. C'est une de ses vocations ! Pour moi il doit tenir cette place jusqu'à la fin des temps car il permet à tout croyant de remonter à l'origine du contact de Dieu. Les commandements divins reçus dans l'antiquité par les Hébreux, sont en partie ceux sur lesquels nos sociétés modernes s'appuient pour s'édifier et garder leur cohésion : « Tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne mentiras pas (nous les retrouvons lors d'assermentations de type divers), etc.

Afin que cette racine se maintienne dans le cours des siècles, ne disparaisse pas en étant digérée par les grandes religions, je pense qu'il est important que la communauté juive reste soudée, dans le progrès et ouverte au dialogue avec les autres croyants, ce qu'elle s'efforce de faire en France.

Satan hait l'humanité et veut sa perte ; aussi tente-t-il de détruire tout le monothéiste ; et pour le fragiliser il s'efforce d'arracher ses racines, le judaïsme. Le vent de la discorde qu'entretient cet esprit très mauvais est bien présent. Bénis soient les sages qui permettent la paix entre les croyants !

Concernant le christianisme et l'islam que l'on retrouve se côtoyant par le nombre important de leurs fidèles entre autres dans les démocraties, ils offrent deux voies au rapport de l'homme avec le Très Haut : pour les Chrétiens, cheminer surtout avec le Fils, Jésus Christ permet comme annoncé précédemment, d'établir une relation de personne à Personne, celle humaine avec celle divine. Ainsi le croyant peut vivre un vrai compagnonnage avec Dieu qui s'est fait homme afin entre autres, de se faire connaître de l'humanité. Dans le meilleur des cas, le Créateur se montre en Personne.

Quant à l'islam, cette religion offre une approche plus lointaine du Très Haut, plus adaptée à ceux qui placent Dieu comme une entité inapprochable qu'ils adorent.

En dehors de leurs particularités, le tronc commun de ces trois religions est entre autres l'unicité de Dieu, la réalité des prophètes et la nécessité du pardon des fautes offert par Lui à toute l'humanité.

Concernant les personnes humanistes et non déistes, souvent celles-ci sont animées par les idées et les médiations des grands sages comme Bouddha, Confucius, mais aussi par les commandements de Moïse dont nous avons parlé.

3.1.2 Des sociétés aux choix religieux

Actuellement au sein des sociétés occidentales, toutes les religions se côtoient. De ce fait, la connaissance des unes et des autres est possible entre autres par les médias. Ce côtoiement offre plus de compréhension du Créateur mais aussi d'entendement des comportements croyants et des autres religions. De plus, il permet dans une certaine mesure le choix du type de relation que l'on souhaite établir avec le Très Haut : aucune, distante ou proche.

Ainsi nous avons observé ces dernières décennies des personnes anciennement monothéistes ou sans religion, se tourner vers la sagesse Bouddhiste. Moins courant furent des musulmans devenir chrétiens et inversement pour ne parler que de ces cas. Quant aux Juifs croyants ils sont à mon avis un cas à part : le Judaïsme ne peut accueillir que peu de non Juifs par le fait qu'il est la racine et que celle-ci doit être conservée la plus originelle et d'une très grande stabilité. Or actuellement il y a une perte de foi générale au sein du monothéisme mais aussi un intérêt pour les autres religions. Si en Occident toute personne peut officiellement changer de culte, cette décision est souvent mal perçue par leurs proches voire aussi leur communauté. Quant aux Juifs messianiques, ils existent toujours. Ils sont de mon point de vu, le pont entre les Juifs et les Chrétiens, l'Ancien Testament et le Nouveau : une chance pour tout le monothéisme !

Pour moi, le fait que beaucoup de croyants ne pratiquent plus leur religion est dû à la surpuissance de l'homme : celui-ci se fait dieu, l'égal de Dieu et n'attend rien de son Créateur. Situation que le Très Haut permet car IL veut l'humain libre de ses choix : il n'oblige personne à Le suivre, même s'IL regrette cet éloignement de Lui par lequel d'une part l'humain perd de vue la Sagesse divine, et d'autre part il ne connaîtra jamais le Royaume. Or même s'il ignore la Présence divine, il subira le jugement dernier : le Très Haut gérera alors sans que l'homme ne s'en aperçoive, son devenir dans l'au-delà.

3.2 Terroriser une démocratie, est-ce justifiable ?

Je ne fais ici référence qu'aux citoyens d'une démocratie qui accomplissent la terreur en son sein. Et je m'interroge sur la légitimité de le faire.
Aussi je souhaite, ami lecteur, que nous nous penchions sur les conditions de vie et la pratique de la religion dans nos pays occidentaux en particulier la France ; et que nous nous demandions si la pratique du culte connaît des contraintes telles qu'elle soit mal-vécue ou impossible. Interrogeons-nous aussi sur l'existence éventuelle du dénigrement et de l'exploitation d'une partie de notre population ou d'une minorité ethnique.

3.2.1 Le droit de vivre sa religion

Concernant la liberté de pratiquer sa religion, celle-ci existe dans les pays occidentaux : elle est une des libertés fondamentales confirmée par la déclaration des droits de l'homme de 1949 et par les constitutions de chaque pays. Aussi se réunir dans des lieux de culte ou devant sa télévision entre croyants pour suivre les enseignements du Très Haut mais aussi ceux de grands sages est possible. En Europe beaucoup de synagogues et de mosquées ont été construites. Les églises en France en revanche se sont vidées pendant plusieurs décennies ; mais actuellement, un renouveau aurait lieu. Quoi qu'il en soit, Dieu se manifestera de nouveau lors des temps difficiles car l'homme le recherchera !

Aussi détruire une de ces religions monothéistes, de ces sagesses ou de ces philosophies que le Très Haut a données pour que l'humain s'accomplisse dans certains aspects de la Vérité (dont celui primordial de l'humanisme) suivant ses sensibilités et qu'il soit heureux dans l'au-delà, n'est décidément pas, selon moi, la volonté divine.
Le terrorisme contre ces religions et ces éthiques, issu de l'expression d'un désir d'hégémonie (tenter d'imposer par la force par exemple, le christianisme, l'islam ou le bouddhisme) est à mon avis totalement à l'opposé de la volonté divine ! La raison en est que d'une part chacun profite du principe divin de respecter la liberté de croire en Dieu ou de ne pas embrasser la religion, et d'autre part, depuis sa venue en l'homme-Dieu Jésus, le Très Haut ne terrorise plus (comme il le faisait dans l'Antiquité).
Comme annoncé précédemment, actuellement le Très Haut accompagne et rejoint chaque homme qui l'interpelle en ce monde. Aussi le terrorisme au nom de Dieu, voulu par Lui comme dans l'Ancien Testament, n'existe plus !

3.2.2 La possibilité de s'intégrer dans la société

Je considère la démocratie comme le meilleur tremplin pour l'obtention de la justice sociale et de la liberté. En effet, comme les conditions pour la pratique religieuse ainsi que celles d'un possible accomplissement personnel sont réunies, l'individu a donc les moyens de se réaliser et de s'intégrer dans la société, prenant part à la vie du pays comme tout citoyen. C'est le cas en particulier en Europe.
Travailler dans ces pays, accomplir ses talents et s'épanouir, quelle que soit son origine personnelle, sont des droits. Ils s'appliquent actuellement plus ou moins bien car les économies sont davantage instables qu'elles n'étaient il y a cinquante ans et parce que la précarité s'installe et l'immigration des pauvres du tiers monde est plus importante. Espérer une parfaite égalité des chances (quel que soit le régime politique) est totalement utopique : l'homme étant imparfait, nous n'aurons jamais une société parfaitement juste. Ainsi il y aura des pauvres et des riches ; et il leur faudra toujours dialoguer et revendiquer pour plus d'équité. Le niveau de vie baisse pour beaucoup de personnes actuellement ; certains manifestent dans la rue et aspirent à plus de justice sociale. Aujourd'hui, rien n'est plus aussi facile qu'à l'époque où la construction européenne a été décidée. (22)

Mais pour répondre à mon questionnement du départ qui est « Quelle est la légitimité de terroriser une démocratie pour un citoyen au nom de l'absence de liberté ? », je réponds : « Aucune ! » Par le fonctionnement démocratique de chaque état, les citoyens gèrent la société par l'intermédiaire de leurs représentants qu'ils élisent librement.

De plus, le terrorisme qui serait déclaré au nom d'une libération d'une ethnie opprimée vivant sur le sol occidental n'a, de mon point de vue, pas plus de fondement réel que dans le cas précédemment : les minorités sont respectées. Mais il est vrai que les Catalans en Espagne, les Basques en France et La Ligue du nord en Italie (pour ne citer que ces pays) souhaitent devenir indépendants. Mais là est un autre problème lié entre autres à l'identité nationale.
En revanche les difficultés de la vie, la diminution du niveau de vie et du pouvoir d'achat, peuvent être des déclencheurs de mouvements de contestation comme ceux des gilets jaunes en France en 2018-2019 et amener certains à des excès : vitrines cassées, magasins brulés, policiers et manifestants blessés. S'agit-il alors de tenter de « terroriser » un gouvernement

pour obtenir des conditions d'existence meilleures ? Si celui-ci n'a vraisemblablement pas été terrorisé directement mais était grandement inquiet et déstabilisé, les propriétaires des boutiques, la police comme les manifestants ont connus des affrontements violents durant lesquels probablement ils vécurent des moments de terreur. Ces actes de violences laissent des marques dans la chair mais aussi dans le cœur. Dans ce cas où la terreur est souhaitée, il s'agit alors d'une forme opportuniste de terrorisme, celle des "black blocks" qui se sont infiltrés dans les manifestations. Est-il alors question de terrorisme satanique : d'hégémonie par la violence ? Pour y répondre, il faudrait connaître le but que suit cette terreur dans le temps.

Vraisemblablement les manifestations de 1968 en France qui étaient au départ une révolte étudiante, revêtaient, déjà par moments, une forme de terreur, celle créée par les violences de personnes appartenant à certains partis politiques. De mème que précédemment, un terrorisme opportuniste apparaissait alors. Quel pouvait être son type ?
68 a été un mouvement de libération du carcan imposé par le régime politique d'alors : **23** ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, la jeunesse voulait construire une nouvelle société plus ouverte où les jeunes auraient leur place, … Mais c'était aussi un mouvement basé sur certaines idéologies et utopies qui se sont révélées des impostures par la suite, notamment à cause des violences subies et rejetées par la majorité de la population.

3.2.3 Pourtant une société remise en cause

1. Libertés d'attitude et contre-réactions

Nous avons vu précédemment que bien qu'il y ait des injustices sociales, les populations occidentales profitent d'un certain bien-être, de la modernité, des commodités et d'une belle liberté de pensée et d'action qui sont dues au fait qu'elles vivent dans des démocraties. Or la contrepartie de ce bonheur en France me parait être une perte d'intérêt vis-à-vis du Créateur et pour les commandements divins qui n'ont pas été intégrés dans les constitutions de ces sociétés. Ce comportement est assez prévisible : il est connu entre autres, que quand l'homme vit bien, souvent il s'éloigne de Dieu. S'il connait de grandes difficultés ou la perte de proches, à l'inverse fréquemment il recherche alors davantage le Créateur.
Mais pour en revenir à la loi divine, le commandement « Tu ne tueras pas » est rentré dans l'établissement de la justice sociétale tandis que celui important de « Ne pas commettre

d'adultère » ne fut pas pris en compte. Ce dernier est pourtant pris sérieusement en considération par l'Église : il s'agit d'un péché pouvant, dans l'au-delà, être mortel c'est-à-dire lors de sa mort, la personne est alors envoyée dans les niveaux spirituels à pauvre luminosité voire dans l'obscurité de l'au-delà. Mais précisément, il s'agit d'une chute spirituelle qui éloigne l'homme de Dieu et du Royaume.

Bien que le pécheur soit pardonné officiellement par le Créateur à la suite de sa demande de pardon, certains croyants supportent mal l'état d'esprit actuel : ils le trouvent trop libertin, parfois malsain, responsable de l'instabilité de leurs proches, de leurs excès et de certains de ceux de la société. Pour les détracteurs de ces attitudes qu'ils considèrent intolérables, indignes, dégradantes, le désir de changer cet état d'être est si puissant que certains facilitent le développement du terrorisme.

2. Des comportements indignes

En Occident chacun peut vivre librement sa religion : par exemple, la plupart des Juifs suivent toujours des prescriptions divines datant de plusieurs siècles avant notre ère. Les recommandations de Dieu portent par exemple sur la manière de se vêtir, de se nourrir, de se comporter avec la femme (pendant ses menstruations, le mariage, etc.). De même, certaines musulmanes portent le tchador et le hijab (sauf dans certains établissements administratifs et ceux scolaires) ; leur famille ne mange pas de porc et part en pèlerinage à la Mecque tous les cinq ans. Quant aux chrétiens, ils ne prennent pas de viande au repas du vendredi saint et fêtent solennellement Noel et Pâques avec beaucoup de joie et de fastes. Des processions ont lieu pour honorer Dieu, le Christ et ses saints et des pèlerinages aussi.

Or malgré la religiosité de certains croyants, nous avons constaté que la foi chrétienne est moins présente en Europe ; et paradoxalement que les mœurs occidentales se sont davantage libérées : bien des personnes parleraient de leur relâchement.

Aussi actuellement certains croyants, souvent des jeunes gens, souffrent du manque d'intérêt et de respect que portent leurs proches pour le Créateur : ils aspirent à plus de religiosité, c'est à dire à plus de déférence pour Dieu et des règles religieuses. Un mal-être s'installe qui les interpelle à réagir vis-à-vis des comportements qu'ils considèrent dépravés et qui correspondent parfois à des chutes spirituelles : l'excès de consommation d'alcool, l'indécence, la pornographie, l'adultère pour ne parler que de ces quelques cas. Ils sont alors plus enclins à manifester leur malaise et leur mal-être en provoquant la société. Et cette provocation peut

s'exprimer par la violence : en contribuant à la réalisation d'attentats destructeurs et sanglants sur leur sol de naissance ou d'accueil.

3. La nostalgie d'un pays à l'histoire riche

Souvent originaires du Proche-Orient, berceau du monothéisme, des civilisations et de leurs mythes fabuleux tels les jardins suspendus de Babylone, ces terroristes gardent la nostalgie du pays de leurs ancêtres. Cette partie du monde est non seulement riche en vestiges archéologiques et en diversités religieuses (judaïsme, christianisme, islam et leurs différentes formes) mais aussi en ressources naturelles comme le pétrole. Les enjeux économiques sont tels que l'Occident a par le passé, fait preuve d'ingérence au Proche-Orient. Par la diversité ethnique, les problèmes politiques et religieux et l'enjeu de l'exploitation des richesses naturelles, cette zone géographique est comme une poudrière qui connait des conflits depuis toujours et de toutes les sortes.

Pour moi, ces candidats au terrorisme en terre occidentale, éloignés de leurs racines, fascinés par leurs histoires ancestrales et contemporaines et par cette région extraordinaire (à la terre aride ou au contraire, à la végétation luxuriante abreuvée par de grands fleuves) et exaspérés par le manque de religiosité et par certains excès comportementaux de leur pays d'accueil, se sentent interpelés par cette contrée orientale dont ils se font une image idyllique et déformée par les réseaux sociaux. A défaut de retrouver leurs racines, je pense qu'ils les défendent consciemment ou inconsciemment, en tentant d'imposer leur religion, souvent une branche de l'islam et un état d'esprit plus rigoriste par la force et la peur (sur leur terre d'accueil). Ici est mis en référence une réflexion du « Monde des religions » (23)

4. La société française selon une vue intégriste et hégémonique ?

a. Le terroriste, le justicier de Dieu

La répugnance pour l'Occident qu'éprouvent ces intégristes souvent jeunes, va jusqu'à alimenter les réseaux des terroristes kamikazes alors qu'ils profitent souvent d'une vie correcte. Ils s'engagent donc dans une cause terroriste dont l'intention n'est pas forcément celle annoncée. Ils se perçoivent alors comme les acteurs justiciers du Créateur vis-à-vis d'une

nation dépravée, anciennement colonialiste, s'ingérant de manière hégémonique en Orient, irrespectueuse et ignorante de Dieu. Ils justifient alors les morts, les blessés à vie et les destructions qu'ils commettent lors de leurs attentats par une justice divine dont Dieu est absent. En effet, comme annoncé précédemment, sa justice, le Très Haut la fait dans sa relation à l'homme et non pas pour les tribulations des sociétés ou des pays (Cf. 2. 3. 2).

b. Un terrorisme à deux facettes : de guerre et satanique

Ces dernières décennies, les terroristes ont détruit des églises, bâtiments administratifs ou des installations destinées au trafic de transport de personnes ou de biens, et ils ont assassiné des civils, des militaires, des gendarmes et des religieux. Pourtant il n'est pas question ici de défendre une ethnie malmenée sur ce sol occidental, puisque ces porteurs de destruction et de mort profitent des bienfaits et de la liberté d'une démocratie avec, il est vrai, des différences sociales qui peuvent être marquées.

Je comprends ce comportement comme un désir de contraindre la société occidentale à une seule vue religieuse, la leur : l'Islam rigoriste, extrémiste. Cette attitude de tenter d'imposer une religion (dans ce cas, limité a quelques individus) a déjà existé en France au XVIème et XVIIIème siècles quand les catholiques ont essayé de convertir les protestants à leur foi avec la torture et la terreur de l'Inquisition. Cette façon de se comporter ne pouvait déjà pas être annoncée comme étant « au nom de Dieu », voulue par Lui car à cette époque le Créateur ne terrorisait déjà plus, depuis bien longtemps : nous étions déjà dans la période postérieure au Nouveau Testament avec son Messie arpentant le monde à la rencontre de l'homme.

Aussi concernant un certain terrorisme actuel sévissant dans nos démocraties, je pense qu'il s'agit pour une part de guerre due à la contre-réaction face à l'engagement des militaires occidentaux en Orient. [Ces jeunes croyants sont par la foi, solidaires de leurs frères qui vivent dans cet Orient mythique, berceau de la civilisation et du monothéisme, et poudrière actuellement.]

Et pour l'autre part, je crois qu'il est question d'hégémonie c'est à dire du désir de déstabiliser un pays pour le reconstruire autrement : plus précisément imposer sa religion. Projet qui pourrait être possible dans nos sociétés européennes sécularisées comme la France avec sa perte de la foi importante. Dans ce cas nous nous trouverions dans une forme de « guerre sainte » comme l'appelleraient vraisemblablement les terroristes, mais celle-ci serait, de mon point de vue, larvée (car la grande majorité des musulmans est généralement respectueuse des

autres confessions ; et la laïcité impose le respect de toute confession religieuse). Celle-ci aurait donc comme point de départ par ce projet d'hégémonie, un aspect satanique.

Quoiqu'il en soit les croyants de des trois religions monothéistes continuent à se côtoyer et partager leurs pensées religieuses comme elles le firent auparavant dans des colloques, à la radio, à la télévision ou entre simples collèges ou encore tout simplement sur les réseaux sociaux.

,

c. Le désir hégémonique de terroristes loin de la pensée divine

Concernant le désir terroriste de transformer leur pays d'adoption en un état islamiste, donc d'installer une hégémonie, il s'agirait d'imposer une religion monothéiste et un état d'esprit religieux rigoriste mais aussi de contrôler et de posséder les richesses d'un pays. Connaissant le Français dont la devise très présente du pays est « Liberté, égalité, fraternité », je pense qu'une telle mentalité intégriste ne pourrait point dominer.

Or si à contrario du terroriste, le Très Haut n'oblige personne à croire en sa Réalité (même s'il souhaite vivement que l'homme vienne à Lui), il espère qu'au moins la personne humaine ne se fera d'autres dieux, les idoles : les biens matériels, l'apparence, la puissance, etc. qui effacent la vérité humaine, sa relation aux autres.

En effet concernant les avoirs, le Créateur se situe très clairement : « Du milieu de la foule, quelqu'un dit à Jésus : " Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage. " Jésus lui dit : " Qui m'a établi pour être votre juge, ou pour faire vos partages ? " » (8bis).

Jésus est sans équivoque concernant son engagement au niveau du partage des propriétés et des terres : il n'est tout bonnement pas concerné par les biens matériels. Cependant il ne veut pas de vol : « tu ne voleras pas ! » (Les dix commandements) Cette position est valable tant au niveau des personnes qu'à celui des peuples.

De plus qu'il s'agisse de disputes autour d'un legs ou de situations géopolitiques ou économiques remises en cause, Dieu ne veut pas que, l'homme témoigne faussement, convoite, vole, et tue, et de plus en son Nom.

Mais il sera toujours prêt à intervenir vis-à-vis de la personne qui lui demande de lui faire justice : il entendra le plaignant qui l'interpelle du fond du cœur (Cf. Chap. 2 .3 .2 .3). En fait Il n'est réellement présent pour ainsi dire que pour celui qui le prie dans une relation personnelle. Mais Il attend plein d'espoir que l'homme pose sur l'humanité son regard fraternel.

5. Dieu jugera sur les choix humains

Concernant les comportements sociaux (l'adultère, le manque de religiosité, etc.) qui dégoûtent ces terroristes et les révoltent, ceux-ci oublient qu'aucune obligation, même celle de la pratique religieuse, ne peut être imposée à l'âge adulte. Dieu n'est pas Satan : il n'est pas question pour Lui de dominer une humanité esclave ! Il veut l'être humain libre de ses choix dont celui de le rejoindre. Il souhaite bien évidemment que l'homme le connaisse, qu'il soit bon et s'éloigne du péché en respectant ses commandements. Et à cette fin, il l'interpelle dans ce sens. Mais le Créateur respecte aussi le désintérêt humain pour sa Personne et pour ses saints souhaits. Les péchés, il ne peut les pardonner que si le pécheur le demande. Le rejoindre dans le Royaume ne dépend que de lui.

L'homme a une vie durant laquelle il se détermine vis-à-vis du bien et du mal : il grandit ou non spirituellement. Aussi le Créateur l'appelle constamment à revenir à Lui et à l'esprit de vérité et de cœur mais aussi à progresser dans ses comportements. Si la justice divine actuelle, ciblée et peu perçue s'accomplit régulièrement en notre monde [je fais référence par exemple à celle demandée au Créateur lors d'une maltraitance subie par un proche (Cf. Paragraphe 2. 3. 3. 3)], la justice divine définitive, celle de l'au-delà donne la vie éternelle ou l'enlève au moment du décès de chaque être humain. Dieu seul connaît le fond de toute âme et de toute vie.

Quant à la justice humaine qui peut aussi intervenir, elle peut être celle privée d'une personne, ou celle établie par la nation en fonction de ses lois, et parfois celle du tribunal international ou l'ONU.

3.2.4 Soutenir l'effort sociétal de justice

Qu'il y ait en ce monde, au niveau des nations, des injustices dans la qualité de vie et qu'il nous faille établir à l'échelon international plus de parité et de respect est une réalité et une exigence de premier plan ; mais tenter de détruire les démocraties grâce auxquelles un certain niveau de vie et une certaine liberté d'expression et d'égalité des droits dont celle de pratiquer sa religion existent, est un crime contre l'humanité. Ce n'est pas en frappant, se vengeant que l'on obtient la justice, mais en se battant pour elle : en faisant reconnaître ses droits. Et il s'agit d'un combat difficile !

Il est vrai que nos sociétés occidentales puissantes ont commis des erreurs dont celle de l'exploitation des richesses de pays en voie de développement et ceci à leurs dépens :

l'utilisation de leurs ressources terrestres, fluviales et océaniques qu'elles soient minérales, pétrolières, agricoles, animales et humaines, les a démunis au profit du développement de nations qui s'industrialisaient. Ces procédés d'exploitation de l'homme, de ses terres et de ses plans d'eau qui avaient toujours existé mais, auparavant, de manière moins intense et limitée et qui créaient des conflits, se sont développés au niveau international au temps de la colonisation.

Or actuellement la prise de possession de ces richesses appartenant à ces nations moins développées, par des entreprises étrangères est établie par des accords entre les gouvernements locaux et les industries implantées : ainsi pour leurs implantations, des rétributions sont faites au gouvernement en place aussi bien en argent qu'en infrastructures, qu'en marchés accordés, etc. S'il est vrai que certains de ces pays conservent un retard de développement lié vraisemblablement à l'industrialisation précoce des nations occidentales, il faut aussi tenir compte de l'absence fréquente d'esprit démocratique en leur sein.

En effet, si actuellement dans un certain nombre d'entre eux évalués en voie de développement, la majorité de la population reste pauvre, leurs classes dirigeantes avec leur armée vivent dans le très grand luxe en récupérant la majorité des richesses. A ce niveau aussi il faudrait plus de justice, et faire avancer ces clans dirigeants vers une forme de démocratie qu'elle soit directe, représentative ou participative permettant l'égalité des droits pour tous. Il y a en effet une différence d'état d'esprit entre vivre convenablement, et espérer s'enrichir matériellement toujours plus. Pas besoin de s'en mettre plein les poches car s'efforcer de grandir spirituellement est autrement essentiel et urgent !

3.3 Dieu miséricordieux

L'homme étant imparfait, de nature déchue, ses péchés s'amoncellent dans le temps au point qu'espérer connaître, après son décès, l'état de béatitude des premiers hommes dans le paradis initial est resté longtemps utopique. Mais en ce bas monde où Dieu fait acte de présence, rien n'est immuable. En effet le Créateur souhaite ramener à lui l'humanité qui espère vivre à ses côtés.

3.3.1 L'accompagnement du Créateur et celui de ses prophètes

Comme un père veut revoir son fils et demeurer auprès de lui dans une réconciliation accomplie, le Très Haut est prêt à pardonner les erreurs de l'homme pour qu'il vive, après son existence terrestre, dans l'au-delà à ses côtés divins. Aussi Dieu s'incarna en être humain, Jésus, et il offrit à toute personne par le don de sa vie sans péché, la possibilité d'être absous de ses fautes. Je ne détaillerai pas la manière dont cette offrande fabuleuse fut faite car il n'est point notre propos et que je l'ai expliqué précisément dans le tome 6 (24).

Nous savons de plus, que par la venue du Créateur sur Terre en la personne de Jésus, un rapport de personne humaine à Personne divine a pu se créer (25). Je rappelle qu'il s'agit en fait d'un accompagnement personnel du Très Haut, pour tous ceux qui aspirent à un lien de proximité avec Lui, celui de l'amitié et de l'amour spirituel. Ainsi quand l'homme accomplit la volonté divine, Dieu entend ses demandes : Il y répond.

Nous pourrions penser qu'avec une telle relation, l'humanité n'a plus besoin de la venue de prophètes. Ce n'est pas le cas : le Créateur continue à envoyer des messagers humains mais ceux-ci le servent d'une manière nouvelle. Si dans les temps de l'Ancien Testament, les mandatés par Dieu devaient soutenir l'établissement de la racine du monothéisme en imposant à la population juive de respecter les commandements divins et annoncer la venue du Sauveur pour l'humanité pécheresse, actuellement en dehors du fait que le prêtre ou le religieux évangélise, le visionnaire rappelle la vérité de l'au-delà. En effet, si les clercs évoquent essentiellement la présence du Très Haut sur Terre, sa parole de sagesse, son amour de l'homme, son sauvetage du péché, la personne qui connait des visions vraies (pas celles sataniques mensongères) ramène des images de l'invisible, qu'elles soient celles des mondes spirituels et leurs créatures mais aussi celles concernant Dieu et le Royaume divin.

Ainsi le choix de cheminer toute une vie avec le Créateur comme avec un compagnon de route afin de grandir à ses côtés et selon sa volonté est offert à tous. Mais certains se trompent de voie, croyant être sur la bonne, comme les terroristes qui sévissent dans nos sociétés.

3.3.2 La chute spirituelle du terrorisme et le pardon des fautes

Revenons un moment sur la situation du terroriste afin de nous intéresser à son devenir dans l'au-delà. Certains terrorisent, croyant accomplir la volonté divine ! Or terroriser avec ou sans meurtre est une source pour l'homme, de chute spirituelle grave : pour l'âme il s'agit de son vieillissement ; quant à l'esprit, il est question de son obscurcissement. Il faut se laver de cette tache spirituelle plus ou moins importante qui empêche l'ascension de la personne humaine vers le Royaume. De ce fait nous retrouvons le problème du pardon des fautes.

La descente spirituelle que l'être humain peut connaître lors de ces péchés, terroriser et tuer, est si importante que l'Éternel a accompli seul la dixième plaie d'Égypte (la mort des premiers nés égyptiens) : son prophète Moïse ne devait pas porter la responsabilité de ces meurtres. En effet à cette époque de l'Antiquité, Dieu n'avait pas encore offert le pardon de ses fautes à toute l'humanité (il aura lieu beaucoup plus tard, en l'an 33 de notre ère, par l'envoyé divin Jésus) ; et bien que la propitiation (une forme de purification de la personne par une offrande) ait eu lieu, une sorte de souillure spirituelle restant, l'âme au moment de la mort rejoignait les limbes plus ou moins profondes.

Le problème du pardon s'est notamment présenté lors de l'inauguration du Tabernacle : les deux fils aînés d'Aaron, frère de Moïse, moururent d'avoir mal conduit leur service à Dieu (26). Après leur mort, Dieu prescrit un nouveau rituel de propitiation dans le sanctuaire, chargé de purifier non seulement le sanctuaire mais aussi le peuple. Plus tard le Yom Kippour est apparu (27), puis un second processus de repentance se mit en place : la techouva (28)

Mais entre-temps par le sacrifice du Messie, celui de l'envoyé divin, Jésus, la rémission des péchés pour toute l'humanité est devenue une réalité. Dieu pardonne à tout homme ses péchés s'il lui demande. Précisément la prière est : « Pardonne-nous nos péchés comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. ». Aussi il est essentiel de demander pardon au Très Haut pour le mal accompli même quand on a fait la justice. De plus il est important de savoir absoudre ceux qui ont péché vis-à-vis de nous. Ces deux aspects sont essentiels !

En effet l'être humain est destiné aux fastes de la vie éternelle, celle des Cieux, celle au sein de l'Amour ! Car malmener, réduire mentalement ou tuer celui qui est à l'image et à la ressemblance du Créateur sont des actes graves qui éloignent le malveillant ou le criminel de Dieu. Le devoir de respecter le commandement divin de ne pas tuer est l'une des raisons avec

aussi celle du déterminisme de la personne, pour lesquelles certaines démocraties ont rejeté la peine de mort.

3.3.3 La prière du « Notre Père »

Nous avons vu rapidement que Dieu s'incarna en Jésus et que celui-ci pardonna son assassinat à ceux qui le crucifièrent. Ainsi le Parfait offrit le droit au pardon des péchés à toute l'humanité. [Je rappelle que la façon dont il a obtenu cette miséricorde pour tous est expliquée de manière précise dans le tome 5. (29)]. Pour mettre en œuvre cette miséricorde à notre profit, le Créateur nous a donné la prière du « Notre Père » (qui peut se trouver facilement sur internet) dans laquelle se trouve la demande d'absolution des fautes : « Pardonne-nous nos péchés comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ». Ainsi tout pécheur actuel qui se repent devant Dieu et qui fait miséricorde à celui qui l'a offensé, est absous de ses fautes par le Très Haut.

En fait, si l'on est chrétien il vaut mieux obtenir la validation de ce pardon par l'Église : l'avantage de se confesser à un prêtre est l'aspect officiel, sérieux et grave de cette démarche. face à lui, la confession est, à mon avis, plus profonde, plus complète, plus vraie que seul devant le crucifix ou la Bible car il peut y avoir des échanges édificateurs et le pardon est officiellement donné. La personne est alors assurée d'être libérée de ses fautes, elle peut reprendre son chemin, l'esprit tranquillisé pour poursuivre son effort vers la sainteté en suivant le Bien : le Christ. Lors de ce face-à-face avec le prêtre, celui-ci peut aussi lui donner des conseils qui la soutiendront dans sa démarche pour grandir spirituellement.

Mais attention : Dieu nous rappelle nos fautes si nous ne savons pas pardonner à ceux qui nous ont fait du tort !

Nous sommes donc dans le choix non pas contraint, mais profitant de notre libre arbitre. De ce fait il ne faut pas commettre l'erreur de juger un chrétien indigne de vivre à cause de ses péchés comme je l'ai lu par hasard (ou plutôt grâce à la providence) dans une discussion sur internet. En effet, par le pardon divin de ses fautes qui lui est accordé sur sa demande, il rejoindra vraisemblablement le monde céleste mais peut-être pas aux meilleures places.

3.3.4 Aimer les idoles et Dieu, est-ce possible ?

Jésus annonce : « Nul ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mamon (Satan) » (30). Ainsi il faut choisir entre Dieu/l'argent, Dieu/les biens, Dieu/l'apparence, Dieu/le sexe etc. Je rappelle qu'il est question, ici, d'adoration c'est à dire d'un sentiment, d'un désir porté au plus haut niveau du souhait de l'homme.

A partir du moment où le Très Haut ne prend pas la première place dans le cœur de l'humain, le Royaume s'éloigne pour ce croyant. Il ne faut pas se mentir comme certains : Espérer aller dans le Royaume, tout en adorant une autre réalité. Cet espoir est illusoire. L'homme se maintient dans son mensonge. Et lors de sa mort, la désillusion peut lui être fatale.

3.3.5 Des humains mauvais au fond du Paradis ?

Certains mafieux ou d'autres individus ou groupes utilisant la terreur comme pouvoir, s'en remettent à Marie, la mère de Jésus pour sauver leurs âmes. Mais cette sainte, pas plus que le Père Créateur ne peut, à mon avis, leur offrir une grande proximité avec Lui malgré le pardon des péchés si leur esprit est misérable. En effet, en restant dans le désir d'accomplir le mal, ils poursuivent leur chute spirituelle, s'enfonçant toujours plus dans les ténèbres.

Si ces personnes croyantes regrettent du fond de leurs cœurs leurs comportements mauvais et qu'elles profitent de l'absolution de leurs fautes au moment de leur mort, vivre dans l'intimité de la royauté divine n'est pas, à mon avis, envisageable. Qu'elles accèdent au paradis, je le pense car le bon larron sur la croix l'a obtenu du Christ crucifié avec lui !

Or rester dans un jardin de paix magnifique où l'on croise parfois les pas du Créateur alors que la splendeur est dans le haut du Royaume, la Jérusalem céleste et qu'il suffit de grandir spirituellement pour y accéder, c'est à mon avis manquer un essentiel de la vie éternelle : pour moi, jamais la découverte des plus grands mystères de la Création et du Très Haut, liée à la proximité avec Dieu, n'aura lieu. Avouez que choisir soixante-dix ans de bonheur terrestre mal gagné au lieu d'une éternité de joie, d'émerveillement et de discernement spirituels, est une faiblesse incommensurable !

L'affaire est si sérieuse que Jésus Christ annonce que lors d'un risque de chute dans le péché il vaut mieux se débarrasser du membre qui nous entraîne dans le mal que d'être rejeté par Dieu et de finir dans la géhenne. Car si la descente spirituelle est telle que même prier Dieu devient

incompréhensible, se tourner vers le Créateur pour obtenir le pardon de ses fautes devient inaccessible. Il ne s'agit plus à ce niveau, dans l'au-delà, d'accéder au Royaume et même au paradis mais au mieux au purgatoire avec finalité la Terre.

4. TERRORISME : SUJET TABOU POUR SATAN

Ce tome est celui des sept, le plus dérangeant pour Satan : parler du terrorisme et de la terreur est inacceptable pour lui. Car en témoignant du mal, je fais référence à son père initiateur, à ce chef démoniaque et ses manigances. Comme tout individu mauvais, il tait ses actes destructeurs ; de plus il se fait passer pour inexistant.

Aussi décrire et analyser le mal et en particulier la terreur en ce monde que le Malin sait si bien utiliser, le met à nu ou perturbe ses projets. Alors il attaque celui qui discoure sur lui et ses méfaits. Mais Dieu est là, et le Très Haut le stoppe dans son désir destructeur. Sur cette Terre, cet esprit mauvais ne peut pas faire n'importe quoi ! L'homme est protégé de Satan à la condition qu'il ne pactise pas avec lui. Il est ainsi possible de demander au Très Haut sa protection contre les démons s'ils se manifestent.

4.1 Mon témoignage et la fureur de Satan

Vision de son attaque

Alors que je venais de terminer d'écrire l'essentiel de ce chapitre portant sur la terreur en travaillant pendant deux heures en pleine nuit et que vers les trois heures du matin, je m'étais recouchée et rendormie, je fus éveillée par une vision : je perçus pendant deux secondes, à cinq mètres en bas de la fenêtre de ma chambre, un lion féroce, rugissant. Puis immédiatement je le vis ensuite, pendant une seconde, à l'intérieur de la maison monter le long de l'escalier aboutissant à ma chambre. Sa rapidité à s'approcher de ma personne était telle que je n'avais pas même la présence d'esprit de prier Dieu pour l'arrêter. Et je le perdis de vue !

Sans aucun doute la protection divine qui m'avait été accordée était intervenue. La main du Créateur, vraisemblablement l'esprit angélique le plus armé pour affronter Satan dans sa folie destructrice, à savoir l'archange St Michel averti par mon ange gardien stoppa sur le champ, cette ascension du chef des démons vers moi ! Ainsi tout de cette expédition satanique contre ma personne fut arrêté avant même que je réalise et comprenne cette venue comme étant une tentative de me faire taire. Car si les Cieux s'attendaient à la fureur et à l'attaque du chef des

démons vis-à-vis de moi, pour ma part, j'étais restée dans une inconscience totale de celles-ci. Aussi l'inquiétude de me trouver éventuellement face à Satan enragé me saisit tardivement ; et depuis mon lit j'interpellai Dieu en chantant quelques gloria et en priant pour qu'agisse sa protection divine. Ces comportements à postériori rassurants étaient certes inutiles ; mais comme plus aucune nouvelle de ce démon ne me parvint, je compris qu'il avait été mis en fuite.

Puis je m'interrogeai sur la raison de cette attaque : en fait ce troisième livre que je venais de terminer concernant le terrorisme, possédait vraisemblablement la capacité de l'handicaper dans la réalisation de certains de ses projets. Sa manipulation des hommes afin qu'ils accomplissent la terreur pouvait devenir un peu moins aisée, lui qui établit justement son empire mauvais, l'enfer, sur la terreur qu'il manifeste. Aussi si cette attaque satanique était d'une réelle dangerosité, elle était dans un sens également une excellente nouvelle : ma parole allait probablement gêner ses plans destructeurs. Des personnes changeraient de comportement, au contentement du Ciel !

4.2 La recherche de vérité récompensée

Vue du don divin : il s'agit d'un état d'éveil normal.

Le lendemain soir de cet assaut inattendu, avant de me coucher, je m'acquittais de mon devoir de remerciement vis-à-vis de l'action angélique qui me garda en vie et j'en profitais pour saluer et remercier toute la communauté des anges que j'affectionne particulièrement, pour leur engagement et leur empathie pour l'humanité. Puis je me couchais ; mon chien se plaça comme souvent au niveau de ma tête, à ma gauche.

La nuit profitait de la pleine lune mais ma chambre était plongée dans l'obscurité, nous étions le 14 décembre 2016 et je terminais l'accompagnement de quatre mois d'une proche très malade durant lequel j'écrivais la nuit pour mon témoignage. Combien de temps ai-je dormi, je l'ignore : quoiqu'il en soit je fus éveillée par la présence à deux mètres au-dessus de moi, d'une nuée blanchâtre, bleuâtre et lumineuse se mouvant intérieurement, comme un cumulus qui lentement se transforme, et qui m'éclairait. Mon chien la perçut pareillement car il se mit à gronder, annonçant un danger imminent. Devant ce phénomène inattendu et mystérieux, le sentiment d'insécurité me prit. Mais déjà une pluie extraordinaire d'une eau fine et incroyablement légère tombait sur nous : elle atteint toute ma personne, mais je ne la ressentis uniquement que sur les parties découvertes de mon corps, ma face et mes mains.

Immédiatement je caressais mon visage à pleine main par réflexe, il n'était pas humide, seulement rafraichi. Puis je touchai le rebord de mon drap devant moi afin de vérifier s'il était mouillé. Pareillement, il n'était que frais et j'en étais soulagée : « Ouf, je n'aurais pas à changer ma couche ! », pensais-je dans un réflexe d'ordre pratique.

L'ondée extraordinaire s'arrêta assez rapidement et la nuée disparut. Toujours un peu inquiète je cherchai dans l'obscurité revenue, en toute hâte et à tâtons, l'interrupteur incorporé au mur afin de retrouver la lumière matérielle rassurante et de saisir l'état de ma chambre. Le plafond éclairé, je le scrutai afin de trouver le moindre indice d'humidité. Or comme je m'y attendais celui-ci ne révéla aucune fuite d'eau ; il était tout à fait sec, parfaitement blanc. En un mot : normal. Intuitivement je savais que ce phénomène n'était pas naturel mais surnaturel. Aussi je conclus définitivement que cette ondée extraordinaire qui m'avait atteinte était vraisemblablement, une bénédiction.

Pourquoi une telle grâce ? Je ne sais pas vraiment. S'agissait-il du fait de rédiger dans des conditions difficiles ? Ou est-il question du livre en lui-même (de la collection) : soit d'un contentement divin de percevoir la fin de la rédaction du livre, soit de l'introduction en tout dernier du thème concernant le terrorisme ? Je l'ignore. Mais pour moi, le Ciel me remerciait de mon engagement à mettre à la vue et au su de tous, la réalité cachée de notre monde : les enjeux cosmiques afin que l'homme informé sauve sa vie dans l'au-delà.

POSTFACE

Si ce monde est celui de l'épreuve, il est nécessaire de bien l'appréhender dans sa réalité complète pour être plus près de la vérité : d'intégrer à notre matérialité aussi la réalité d'un monde éthéré. En effet cette création dont l'homme fait partie, était déjà à l'origine habitée par les purs esprits dont témoignent les visionnaires. Ces créatures spirituelles d'une autre nature que nous, vivent une guerre ; et nos conflits humains sont proches des leurs. Tout comme l'homme affronte la maltraitance ; les ethnies, la persécution ; les nations, la guerre ; ces êtres immortels se battent aussi : les anges solidaires de Dieu croisent, aussi bien dans le Ciel que sur terre, toujours l'épée et la parole avec les démons complotant contre la Création.

Or si les enjeux sont clairement et depuis longtemps définis dans l'au-delà par le Créateur, certains combats humains au nom de la justice sont des manipulations, des injustices, des abominations. Il est difficile parfois de percevoir les véritables raisons d'un conflit ; et le risque de s'engouffrer à tort dans une guerre ou de se tromper de camp n'est pas rare.

Aussi soyons prudents ; recherchons la vérité, cultivons la justice et la bonté ; et gardons en tête que la personne humaine est au centre des préoccupations de Dieu et que nous aurons des comptes à rendre à notre Créateur à la fin de notre vie. Mais aussi pardonnons à ceux qui ont péché car Dieu veut sauver tout homme. Si nous voulons recevoir le pardon divin de nos fautes, il nous faut en premier pardonner à nos frères qui ont mal agi envers nous.

RÉFÉRENCES

Bible usitée : la TOB (traduction œcuménique de la Bible)

(0) (Tome1, chapitre 1. 1. 1) ; (1) (Matthieu 9 : 12-13) ; (2) (Matthieu :7 ;7) ; (3) (Tome 2, chapitre 1. 3 : « L'au-delà et la transmission de pensée ») ok ; (4) (Isaïe 53 : 4-5) ; (5) (Jean 14 : 27) ; (6) (Jean 16 : 33) ; (7) (1Corienthiens : 15 ; 55) ; (8) (Luc 12 : 13-15) ; (9) (Nb 6 : 26) ; (10) (Exode 20 : 4-5) ; (11) (Tome 6, chapitre 5. 4 : « Satan et l'échec des missions ») ; (12) (Exode 1) ; (13) (Jean 14 : 2) ; (14) (2samuel 7. 14) ; (15) (Chapitre 2.3.1.1 : « La justice divine et l'établissement de la racine du monothéisme) ; (16) (Luc 18 : 8) ; (17) (Isaïe 55 : 8) ; (18) (https://fr.wikipedia.org/wiki/Agenouillement_de_ _Brandt_%C3%A0_Varsovie) ;

(19) (Tome 1, Chapitre 3.1 « Vision d'un Jésus pas très catholique ») ; (20) (Ce tome, chapitre 2.3.2 « Nouveau Testament : Dieu fait face à l'homme ») ; (21) (Ce tome, chapitre 2.3.3) ;

(22)(https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l%27Union_européenne#Naissance_de_l'Union_européenne) ; (23) (http://www.lemondedesreligions.fr/actualite/des-conflits-geopolitiques-sous-couvert-de-religion-22-07-2015-4867_118.php) ;

(24) (Tome 6, chapitre 3.2. : « La venue du Parfait ») ; (25) (Chap. 1. 5. « Vision de la paix donnée » et Chap. 2. 3. 2. 1. « Dieu établit des relations personnelles. ») ; (26) (Lévitique 10 :1-3) ; (27) (https://fr.wikipedia.org/wiki/Yom_Kippour) ;

(28) (https://fr.wikipedia.org/wiki/Techouva) ; (29) (Tome 5 chapitre 1. 2 « Le Parfait et le rachat du pécheur ») ; (30) (Matthieu 6 : 24)

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui ont conservé une certaine discrétion et m'ont soutenue lors de l'écriture de ce manuscrit :

Ma famille proche qui pendant les douze années de rédaction de ce livre a toujours respecté mon engagement et m'a témoigné de sa confiance. Je la remercie pour toutes ces heures durant lesquelles je cherchais la vérité et rédigeais, qui ont empiété très largement sur le temps de nos échanges. Un grand merci, en particulier à mon mari qui est intervenu afin de me rendre accessible l'utilisation de certains logiciels !

M, prêtre exorciste qui a été un guide spirituel extraordinaire, très capable alors que la situation se présentait incroyablement compliquée. Il est celui qui m'a appris à prendre de la distance avec certaines visions et m'a placée sur les rails de la vérité afin que ce témoignage soit exact et qu'il ramène à la réalité du Créateur aimant. J'ai eu la chance de l'avoir comme compagnon de route, merci Seigneur !

G, prêtre qui depuis presque trente ans, m'a soutenue dans ma recherche et soif du Christ. Quand il a appris par M que je percevais l'au-delà supérieur, il s'est réjoui de la bonne nouvelle.

F, le premier et seul correcteur de mon livret a eu un travail de rectification de syntaxe et d'orthographe mais m'a aussi soutenue par la reconnaissance de la valeur de mes écrits. Il fut un vrai compagnon spirituel pour moi.

Et tous ceux et toutes celles qui m'encouragèrent.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE **3**
1. DISPUTES ET INTERPELLATION DE L'ESPRIT **4**
1.1 Les envoyés humains et angéliques du Créateur 4
1.2 Apprendre à se mettre en Dieu face aux tumultes 4
1.3 Une dispute qui escalade 6
1.4 A la conquête de la paix 7
1.4.1 Et l'Evangile, qu'en fais-tu ? 7
1.4.2 La paix saluée par l'ange 8
1.5 Vision de la paix donnée 11
1.6 Les interventions divines pour la paix 13
2. LE TERRORISME ET SES EXPRESSSIONS **15**
2.1 La chute spirituelle infernale 15
2.2 Le terrorisme originel : une création de Satan 15
2.3 Source de terrorisme : Satan, Dieu, l'homme (ses guerres et ses justices) 16
2.3.1 Ancien Testament, Dieu terrorisait pour être respecté dans ses vues 17
2.3.2 Nouveau Testament la Personne divine retrouve l'homme en face-à-face 21
2.3.3 L'homme et le terrorisme dans nos sociétés actuelles 25
3. LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES ET LEUR LIBERTÉ **33**
3.1 Les trois religions monothéistes côte-à-côte ! 33
3.1.1 Le judaïsme, le christianisme et l'islam 34
3.1.2 Des sociétés aux choix religieux 35
3.2 Terroriser une démocratie, est-ce justifiable ? 35
3.2.1 Le droit de vivre sa religion 36
3.2.2 La possibilité de s'intégrer dans la société 37
3.2.3 Pourtant une société remise en cause 38
3.2.4 Soutenir l'effort sociétal de justice 43
3.3 Dieu miséricordieux 44
3.3.1 L'accompagnement du Créateur et celui de ses prophètes 45
3.3.2 La chute spirituelle du terrorisme et le pardon des fautes 46
3.3.3 La prière du « Notre Père » 47
3.3.4 Aimer les idoles et Dieu, est-ce possible ? 48
3.3.5 Des humains mauvais au fond du Paradis ? 48
4. TERRORISME : SUJET TABOU POUR SATAN **50**
4.1 Mon témoignage et la fureur de Satan 50
4.2 La recherche de vérité récompensée 51
POSTFACE **53**
RÉFÉRENCES **54**
REMERCIEMENTS **55**
TABLE DES MATIÈRES **56**

Dépôt légal 2016-2019

Collection

Vis-à-vis avec l'au-delà d'Anne Labat-Batley

Tome 1
Devenir visionnaire, une traversée de tous les dangers !

Tome 2
Le regard bleuté flamboyant de l'ange m'enveloppa

Tome 3
De nos jours
du terrorisme satanique et humain,
de l'accompagnement divin

Tome 4
C'EST MOI ! VOTRE DIEU !

Tome 5
Des alliances divines pour grandir

Tome 6
Le projet de Dieu de sauvetage de l'humanité

Tome 7
Mon mandat divin et sa réalisation pour grandir

Site : anne-therese.com

Dépôt légal 2016 et 2018

Au sein de toute souffrance et injure, se souvenir qu'en toute circonstance Dieu répond à l'appel au secours de celui qui l'interpelle du fond du cœur, est essentiel. En effet le Très Haut envoie ses messagers humains ou célestes au secours de la personne qui l'implore du très profond d'elle-même ; mais le Créateur peut aussi la rejoindre. Car actuellement nous sommes dans un face-à-face avec le très Haut. Il arpente notre Terre pour nous rejoindre en ce monde difficile

Or terroriser qui est aussi vieux que le monde est une arme de guerre aussi bien employée au sein d'un couple que d'une population. Actuellement nos sociétés occidentales vivent la terreur dans un face-à-face avec des groupes religieux soutenus souvent par des pays rigoristes. Il s'agit alors de définir les origines multiples du terrorisme dont nous avons à faire : Satan, la guerre ou la justice divine. Puis d'essayer de réagir en conséquence.

Mais provoquons-nous la terreur par le rejet de certains de nos comportements en société si libérés qu'ils peuvent être considérés comme dépravés ? Une certaine jeunesse serait-elle plus en recherche d'elle-même, d'authenticité, de rigueur, de retenue et de religiosité ? Et nos actions intrusives à l'étranger ne déclencheraient-elles pas en contrepartie, le désir d'hégémonie des de certains religieux sur nos terres ?

Quoi qu'il en soit, la réponse violente du terroriste se faisant exploser au sein d'une foule et tuant des innocents nous interpelle particulièrement.